

RAPPORT FINANCIER
ANNUEL

CFG BANK

2019



CFG BANK

CFG BANK



SOMMAIRE

A.	FAITS MARQUANTS ET COMMENTAIRES DES DIRIGEANTS.....	4
B.	RAPPORT DE GESTION.....	6
	1. <i>Présentation de CFG Bank.....</i>	6
	2. <i>Bilan d'activité des métiers du groupe.....</i>	6
	3. <i>Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés.....</i>	6
	4. <i>Analyse des résultats sociaux de CFG Bank S.A.</i>	6
	5. <i>Projet de résolutions.....</i>	6
C.	RAPPORT ESG	18
	1. <i>Gouvernance</i>	18
	2. <i>Responsabilité environnementale</i>	18
	3. <i>Politique sociale et gestion des ressources humaines..</i>	18
D.	ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
E.	RAPPOTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES....	30
F.	COMMUNIQUES DE PRESSES PUBLIES EN 2019	

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n°03/19 du 20 février 2019, relatives aux opérations et informations financières.

A. FAITS MARQUANTS ET COMMETAIRES DES DIRIGEANTS

Faits marquants

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des innovations technologiques et de la digitalisation des services bancaires à destination de la clientèle, avec notamment le lancement de la dotation touristique totalement digitalisée.

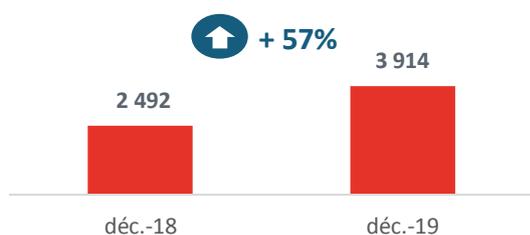
Ainsi, la qualité et la facilité d'utilisation de nos outils technologiques ont permis en 2019 à nos clients d'effectuer 85% de leurs transactions via le canal digital.

Par ailleurs, avec 2 nouvelles agences en 2019, le réseau d'agences de CFG Bank compte désormais 17 agences et 78 automates bancaires de dernière génération.

CFG Bank continue ainsi le développement de ses activités conformément à son plan stratégique et demeure fidèle à sa promesse d'innovation et de qualité de service.

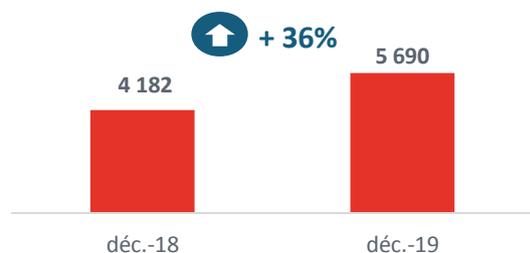
Indicateurs bilanciels

Crédits : + 57% en 12 mois



L'encours des crédits enregistre une croissance de 57% entre 2018 et 2019 et s'établit au 31 décembre 2019 à 3.914 MDH. Les crédits Retail et Banque privée représentent 57% de l'encours, contre 43% pour les entreprises.

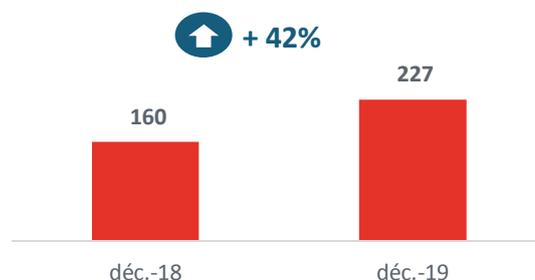
Dépôts : +36% en 12 mois



Les dépôts de la clientèle (y compris CD) ont cru de 36% en 12 mois, soit une collecte nette de 1,5

milliard de DH, pour s'établir au 31 décembre 2019 à 5.690 MDH, avec une nette amélioration de la quote-part des dépôts à vue.

Produit net bancaire en forte hausse: +42% en 2019



Le PNB consolidé s'établit à 227 MDH au 31 décembre 2019 et affiche une progression de 42% par rapport à 2018.

Cette hausse du PNB a été tirée à la fois par la forte croissance des activités de la banque commerciale, notamment l'évolution rapide des encours de crédits et de dépôts, ainsi que l'évolution favorable des activités de la banque d'affaires.

Stabilité des charges

d'exploitation: +3% en 2019.

Les investissements réalisés depuis le lancement de la banque commerciale ont permis de mettre en place puis de stabiliser les infrastructures (technologie, agences, ressources humaines) nécessaires au développement de la banque. De ce fait la croissance des charges en 2019 est modérée, à +2,5%.

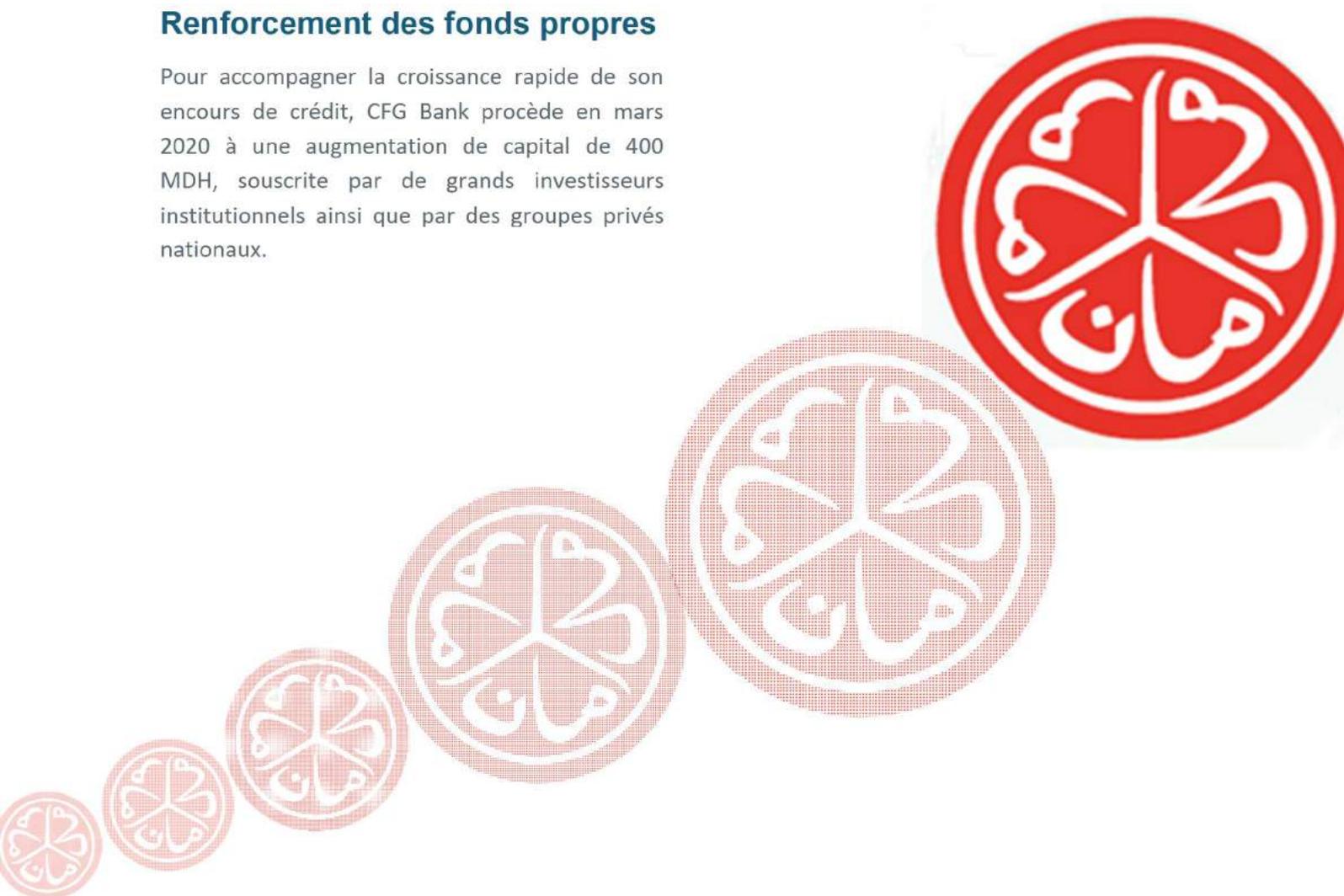
Renforcement des fonds propres

Pour accompagner la croissance rapide de son encours de crédit, CFG Bank procède en mars 2020 à une augmentation de capital de 400 MDH, souscrite par de grands investisseurs institutionnels ainsi que par des groupes privés nationaux.

Perspectives

La feuille de route pluriannuelle de la banque, prévoit un horizon d'introduction à la bourse de Casablanca dans les 4 prochaines années.

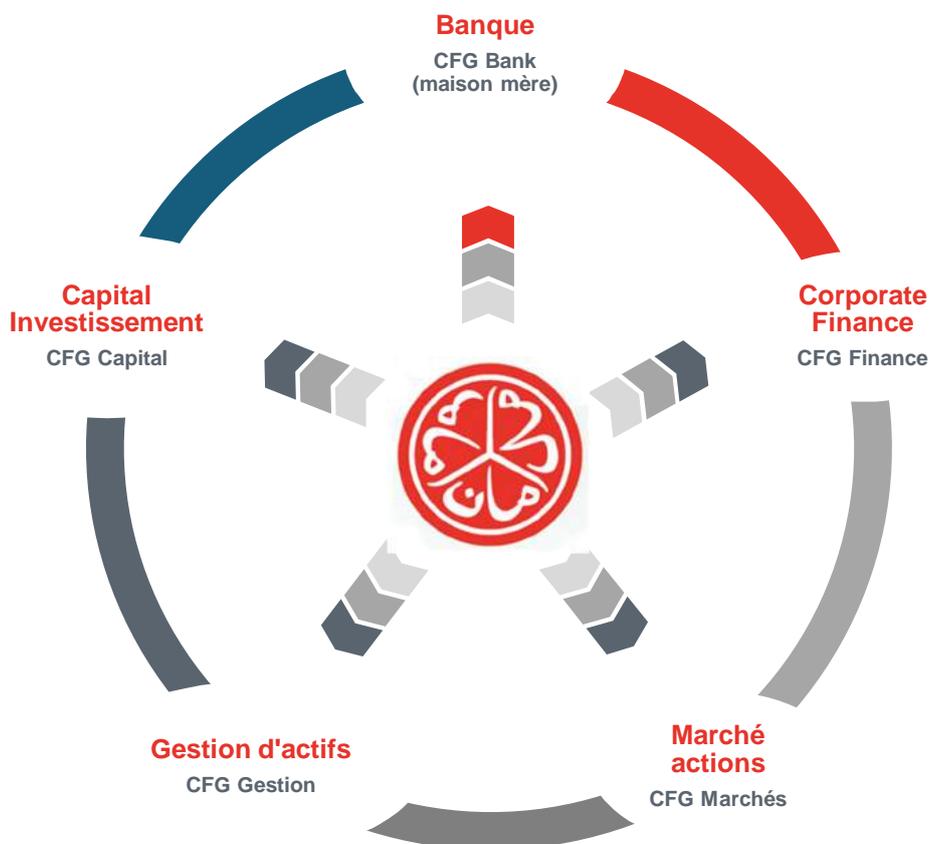
Les impacts COVID 19 ne peuvent pas être chiffrés à ce stade de manière précise.



B. RAPPORT DE GESTION

1. Présentation de CFG Bank
2. Bilan d'activité des métiers du groupe
3. Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés
4. Analyse des résultats sociaux de CFG Bank S.A.
5. Projet de résolutions

1. Présentation de CFG Bank



ORGANISATION DE CFG BANK

Au 31 décembre 2019

Depuis sa création en 1992, CFG Group est organisé autour des quatre principaux métiers de la banque d'affaires : la finance d'entreprise, les marchés des actions, la gestion d'actifs pour compte de tiers, le capital investissement.

En 2012, Bank Al-Maghrib a autorisé la fusion-absorption de CFG Group et de sa filiale, Casablanca Finance Markets, ainsi que le transfert concomitant de la licence bancaire détenue depuis 1998 par la filiale de CFG Group. CFG Group S.A. est devenue ainsi une banque agréée par Bank Al Maghrib.

A cette occasion, CFG Group se transforme en CFG Bank et adopte une nouvelle identité visuelle, ainsi qu'une nouvelle signature « Un signe Une exigence ».

Cette nouvelle activité s'inscrit dans la continuité du positionnement stratégique vers la clientèle des particuliers,

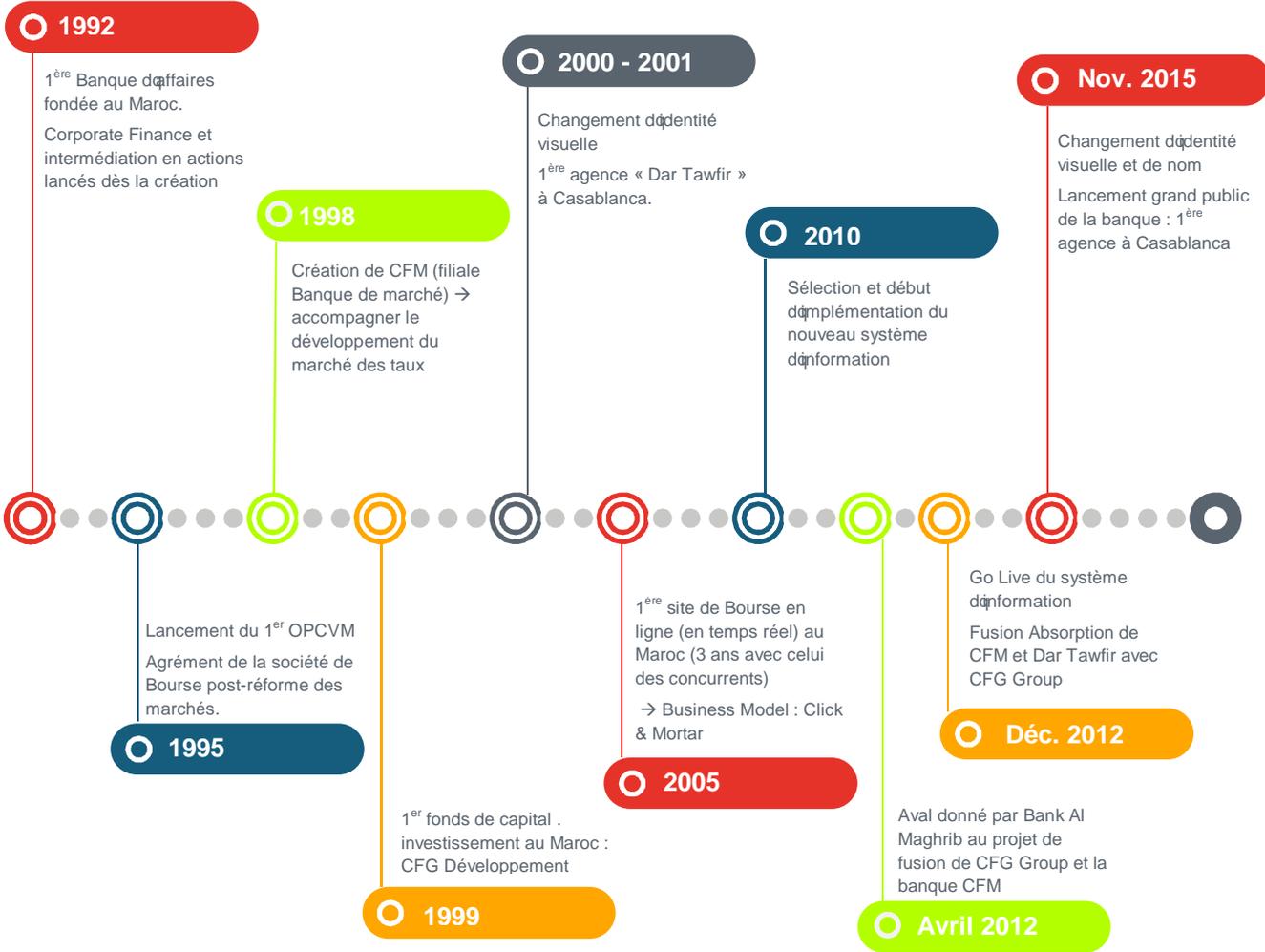
engagé en 2001 avec le lancement de Dar Tawfir (« la maison de l'épargne »), et renforcé en 2010 avec le lancement de la banque privée. Le succès enregistré depuis 15 ans par ces deux activités historiques, ont en effet convaincu le management de CFG Group de l'opportunité d'élargir son offre à destination d'une cible de clientèle plus large, attentive à la qualité du service.

Les raisons d'être de la banque s'articulent autour des axes suivants :

- Qualité de service pour tous
- Simplicité & gain de temps
- Transparence
- Relation personnalisée
- Multicanal

1. Présentation de CFG Bank

Historique et principales dates clés



1. Présentation de CFG Bank

Une nouvelle approche de la banque

CFG Bank s'est affirmée depuis sa création en tant que 1ère Banque d'affaires indépendante et multi-métiers au Maroc (Gestion d'actifs, Intermédiation, Corporate Finance, Capital Investissement). Elle jouit d'un positionnement fort sur certains segments de marché qui ont construit sa force et sa notoriété (Investisseurs étrangers, retail épargnants, infrastructure, tourisme,...). CFG Bank capitalise également sur une culture d'entreprise articulée autour de deux gènes qui constituent son ADN : Innovation et expertise. Ces deux piliers sont la base de la nouvelle ambition du groupe qui vise à s'adresser à une clientèle plus large à travers le lancement de son offre bancaire.

Nouveau modèle de banque hybride

Service pour tous

Le nouveau concept de banque lancé par CFG Bank en novembre 2015, est un modèle à mi-chemin entre une banque purement « internet » et une banque classique de détail à large réseau. CFG Bank offre ainsi aux clients, la possibilité d'accéder à une banque en ligne innovante et exhaustive, tout en bénéficiant d'un accompagnement de conseillers hautement qualifiés pour les différents moments de vie et opérations bancaires, pouvant les accueillir dans un réseau d'agences optimisées et de dernière génération.

Une banque multicanal

Le multicanal est ainsi au centre de ce nouveau modèle bancaire « réinventé »

Il confère au client une accessibilité 7j/7 et 24h/24 à toutes les opérations bancaires, à travers notamment un réseau de GABs intelligents et performants, offrant également la possibilité de déposer des chèques et des espèces, en plus d'un réseau d'agences de dernière génération ouvertes jusqu'à 19h.

Il est également basé sur un CRM performant, assurant la continuité la relation entre le client et les différents canaux

Un service premium au profit du plus grand nombre

Notre nouvelle génération de banquiers experts et formés, assurent une relation privilégiée avec les clients dans la durée. Chaque client CFG Bank dispose ainsi d'un conseiller attitré.



Les agences CFG
Live Bank !



Les GAB CFG Bank
Intelligents & innovants



Le centre de contact
Opérations & Informations



Nos équipes
Nouvelle génération de banquiers



Le site cfgbank.com
Fonctionnel & pratique

1. Présentation de CFG Bank

Activités de banque d'affaires

Gestion d'actifs

La société de gestion a construit depuis plusieurs années un « track record » de qualité, et a atteint une taille de 18,1 milliards d'actifs sous gestion à fin 2019, en forte progression sur les 3 dernières années.

Sa gamme de produits diversifiées composée de plus de 37 fonds (actions, obligataire, monétaire, diversifié, contractuels) est destinée à différents profils d'investisseurs institutionnels et particuliers qui nous font confiance.

Sur les dernières années, CFG gestion a reçu plus d'une douzaine de trophées décernés par l'Asset Management Trophy et par Thomson Reuters récompensant la performance des fonds.

CFG Gestion compte ainsi maintenir sa stratégie de croissance et de développement axée autour la conquête de nouveaux clients et la création de nouveaux fonds innovants et segmentés.

Intermédiation en actions

CFG Marchés a construit sa force et sa notoriété autour de sa capacité de placement de premier ordre, ainsi qu'une équipe de recherche dédiée, principal véhicule d'acquisition et de fidélisation des clients étrangers.

En effet l'équipe de recherche est considérée comme une référence de la place en recherche actions, avec près de 50 notes publiées tous les ans. Elle est régulièrement classée parmi les meilleures recherches en Afrique et dans la région MENA.

Par ailleurs, CFG Marchés accompagne les besoins d'évolution des clients en permanence à travers notamment la « One-on-One Equity Conference » organisée chaque année depuis 2014.

Corporate Finance

Le corporate Finance a été l'un des premiers métiers lancés lors de la création de la banque d'affaires CFG en 1992. Depuis sa création, ce sont plus de 150 transactions réalisées avec une clientèle diversifiée : multinationales, infrastructures, groupes familiaux, tourisme,...

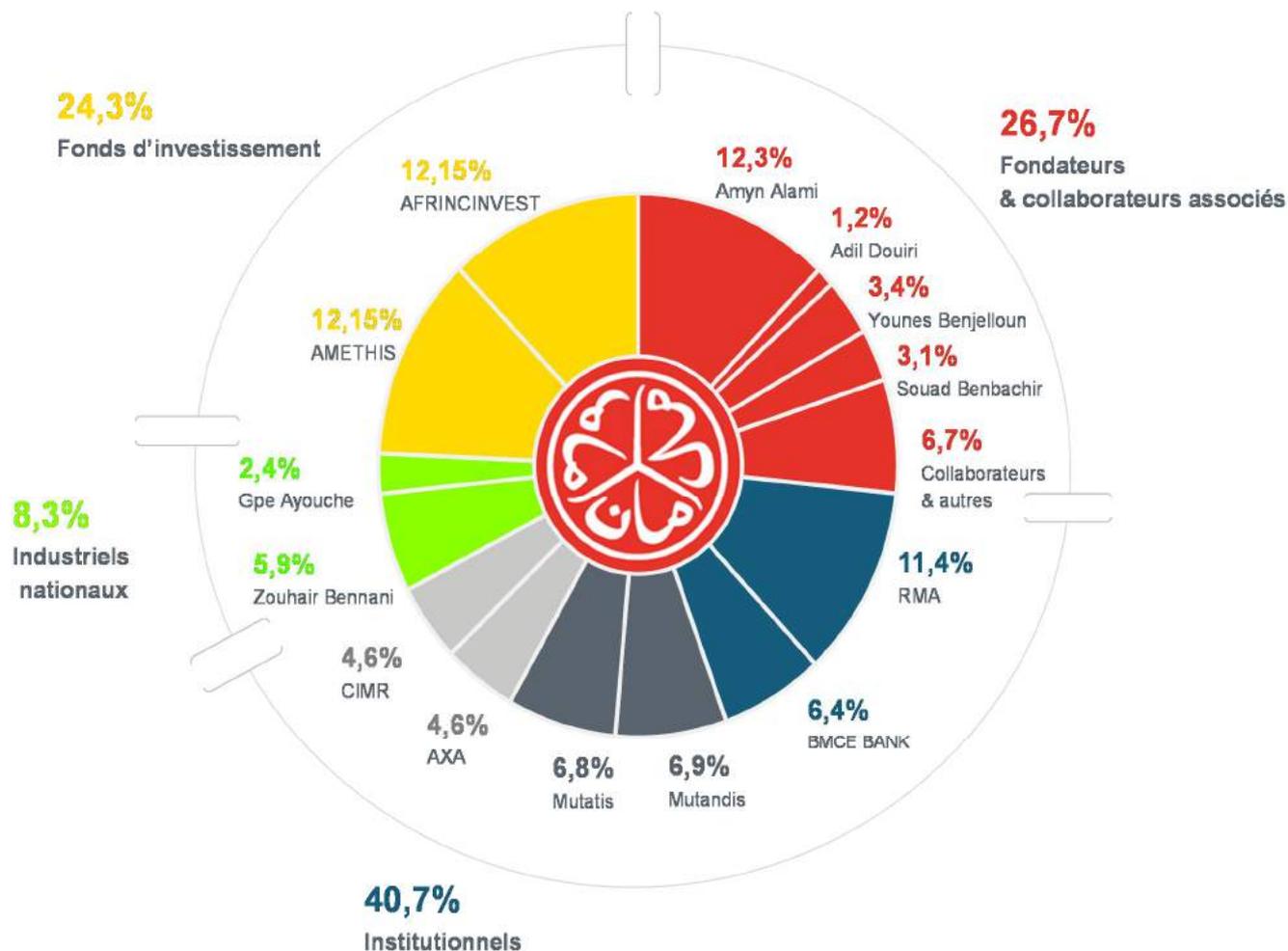
Capital investissement

CFG Capital a été la 1^{ère} société à créer un fonds de capital investissement au Maroc en 1999. Aujourd'hui, CFG Capital gère la foncière « Immorente » : 1^{ère} société destinée à l'immobilier locatif cotée à la bourse de Casablanca et ce, depuis le 11 mai 2018.

Notons que début 2020, Immorente a eu recours à la bourse de Casablanca pour une nouvelle levée de fonds de 408 MDH.

1. Présentation de CFG Bank

Actionnariat au 31 décembre 2019



ACTIONNARIAT DE CFG BANK Au 31 décembre 2019

Considéré comme le pionnier dans les métiers de la banque d'affaires au Maroc, Casablanca Finance Group, devenu depuis CFG Group, puis CFG Bank, a été fondé en 1992 par Mr Amyr Alami et Mr Adil Douiri.

En 2018, CFG Bank a clôturé avec succès une opération d'augmentation de capital de 300 millions de dirhams, qui a permis l'entrée dans le capital de deux fonds d'investissement internationaux : AMETHIS et AFRINCINVEST.

Cette opération qui faisait suite à une première opération d'augmentation de capital réalisée en 2016 pour 300 millions de dirhams auprès d'investisseurs nationaux, visait à renforcer

les fonds propres du groupe et permettre ainsi à CFG Bank d'accélérer son développement.

Ainsi, le tour de table de CFG Bank est constitué d'institutionnels de premier plan, de groupes industriels nationaux et des fonds d'investissements internationaux Amethis et Africinvest aux côtés des fondateurs et des associés salariés de la Banque.

La participation historique de Mr Adil Douiri dans CFG Group est aujourd'hui portée par le Groupe qu'il a fondé en 2008, Mutandis SCA, ainsi que le véhicule d'investissement Mutatis.

2. Bilan d'activité des métiers du groupe

Activité bancaire

Déploiement du « Business Model »

CFG Bank a été conçue pour convaincre une clientèle urbaine exigeante, en quête d'un service de qualité, fluide, simple et efficace.

CFG Bank a ainsi développé une offre digitale très innovante :

- Impression des moyens de paiements en agence (carte bancaire, chéquier) à l'ouverture du compte;
- Une application mobile pour effectuer l'essentiel des opérations en toute autonomie;
- Lancement périodique de nouveaux services digitaux (virements instantanés entre CFG Bank et CIH, dépôt de chèque et dotation en devise digitalisés via l'application mobile);

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des innovations technologiques et de la digitalisation des services bancaires à destination de la clientèle, avec notamment le lancement de la dotation touristique totalement digitalisée.

Ainsi, la qualité et la facilité d'utilisation de nos outils technologiques ont permis en 2019 à nos clients d'effectuer 85% de leurs transactions via le canal digital.

Par ailleurs, avec 2 nouvelles agences en 2019, le réseau d'agences de CFG Bank compte désormais 17 agences et 78 automates bancaires de dernière génération.

CFG Bank continue ainsi le développement de ses activités conformément à son plan stratégique et demeure fidèle à sa promesse d'innovation et de qualité de service.

Forte augmentation de l'activité bancaire

Crédits : + 57% en 12 mois

L'encours des crédits enregistre une croissance de 57% entre 2018 et 2019 et s'établit au 31 décembre 2019 à 3.914 MDH. Les crédits Retail et Banque privée représentent 57% de l'encours, contre 43% pour les entreprises.

Dépôts : + 36% en 12 mois

Les dépôts de la clientèle (y compris CD) ont cru de 36% en 12 mois, soit une collecte nette de 1,5 milliard de DH, pour s'établir au 31 décembre 2019 à 5.690 MDH, avec une nette amélioration de la quote-part des dépôts à vue.

PNB en forte hausse : +42%

Le PNB consolidé s'établit à 227 MDH au 31 décembre 2019 et affiche une progression de 42% par rapport à 2018.

Cette hausse du PNB a été tirée à la fois par la forte croissance des activités de la banque commerciale, notamment l'évolution rapide des encours de crédits et de dépôts, ainsi que l'évolution favorable des activités de la banque d'affaires.

Renforcement des fonds propres

Pour accompagner la croissance rapide de son encours de crédit, CFG Bank procède au cours de 1^{er} semestre 2020 à une augmentation de capital de 400 MDH, souscrite par de grands investisseurs institutionnels ainsi que par des groupes privés nationaux.

Gestion d'actifs

CFG Gestion a continué en 2019 le déploiement de sa stratégie axée sur l'innovation avec des produits d'appel pour toutes les catégories de clients.

A ce titre, CFG Gestion a réalisé de bonnes performances avec un encours sous gestion à 18,1 MMDH et une part de marché maintenue à 3,8%.

Le PNB s'établit au 31 décembre 2019 à 52,1 MDH et affiche une augmentation de 13% par rapport à 2018.

Intermédiation

L'intermédiation boursière enregistre un PNB de 26,4 MDH en 2019 (contre 24,8 DH en 2018), avec une amélioration significative de la part de marché qui ressort à 21% en 2019 (contre 14,9% en 2018), dans un contexte de marché avec de faibles volumes.

Corporate Finance

Les missions menées en 2019 ont porté sur des opérations de deux types :

En premier lieu, des missions de conseil de groupes, holding ou grandes entreprises dans le cadre d'opérations d'évaluation ou de fusions-acquisitions de sociétés.

Ensuite, des opérations de marché dans le cadre de levées de fonds propres ou de dettes (émissions obligataires, de certificats de dépôts ou de billets de trésorerie).

Private equity

Immoyente

Immoyente a connu une bonne année 2019, avec la finalisation des investissements prévu selon l'IPO avec 1an d'avance.

Le PNB de ce métier a ainsi doublé entre 2018 et 2019 pour s'établir à 4,4 MDH.

3. Analyse des principaux indicateurs du bilan et du compte de résultat consolidés

Indicateurs consolidés

			Â	Â
en millions de MAD	2019	2018	Mt	%
Indicateurs de Résultat				
PNB activités bancaires	134	91	43	48%
PNB autres activités	93	70	23	33%
PNB	227	160	67	42%
Charges d'exploitation	(273)	(266)	(7)	3%
RBE	(45)	(105)	60	-57%
Résultat Net	(78)	(108)	29	27%
Indicateurs de Bilan				
Total Bilan	7297	5490	1807	33%
Dépôts Clients	5 690	4 181	1509	36%
Crédits Clients	3 914	2 492	1 422	57%
Capitaux propres	480	558	(78)	-13%

Source : états financiers consolidés CFG Bank

Le total bilan du Groupe CFG Bank s'élève au 31 décembre 2019 à 7,2 milliards de DH, contre 5,5 milliards de DH en 2018, soit une augmentation de 30%, liée à l'augmentation des dépôts et crédits clientèle.

Dépôts et certificats de dépôts

Les dépôts de la clientèle (y compris certificats de dépôts) s'établissent au 31 décembre 2019 à 5.690 MDH, affichant ainsi un taux d'augmentation de 36% (+1 509 MDH).

			Δ	Δ
en millions de MAD	2019	2018	Mt	%
Comptes à vue	1 826	1 270	556	43%
Comptes d'épargne	336	261	75	28%
DAT	1 132	1 481	(349)	-30%
Autres (dont pensions)	211	46	165	358%
CD émis	2185	1 122	1063	94%
Dépôts clientèle	5 690	4 181	1509	36%

Crédits

Les crédits à la clientèle affichent quant à eux une augmentation de 57% (+1 422 MDH) pour s'établir à fin 2019 à 3.914 MDH.

Capitaux propres

Les capitaux propres qui s'établissent à fin décembre 2019 à 480 MDH, ont connu diminution de 78 MDH, liée au résultat déficitaire de l'exercice.

Indicateurs de Résultat

Pour ce qui est des performances financières, le PNB consolidé de CFG Bank a connu une forte progression de 42% et s'établit au 31 décembre 2019 à 227 MDH.

Le PNB de la banque commerciale affiche une hausse de 48% en 2019, tiré par la croissance de l'encours de crédits et dépôts, et la hausse des commissions.

Les métiers de banque d'affaires réalisent également une bonne année avec un PNB en croissance de 33%

Les charges d'exploitation s'établissent à 273MDH en 2019, contre 266 MDH en 2018. Les investissements réalisés depuis le lancement de la banque commerciale ont permis de mettre en place puis de stabiliser les infrastructures (technologie, agences, ressources humaines) nécessaires au développement de la banque. De ce fait la croissance des charges en 2019 est modérée, à +2,5%.

La hausse significative du PNB ainsi que la bonne maîtrise de charges ont permis de réduire les pertes d'exploitation de 57% (soit une amélioration de 60 MDH), avec un résultat brut d'exploitation à fin 2019 de (45) MDH, contre (105) MDH en 2018.

Le Résultat net consolidé, ressort à (78) MDH en 2019, contre (108) MDH en 2018, soit une réduction des pertes de près de 30 MDH.

4. Analyse des résultats sociaux Ę CFG Bank S.A

Indicateurs sociaux CFG Bank

			Ā	Ā
en millions de MAD	2019	2018	Mt	%
Indicateurs de Résultat				
Marge nette d'intérêt (MNI)	84	58	25	43%
Marge sur commissions	42	32	10	31%
Résultat de marché	29	12	17	144%
Autres produits nets	5	10	-5	-50%
PNB	169	122	47	39%
Résultat Immos financières	(4)	38	(42)	-111%
Charges d'exploitation	264	248	16	7%
RBE	(97)	(87)	(10)	-12%
Résultat Net	(112)	(93)	(19)	-21%
Indicateurs de Bilan				
Total Bilan	7001	5 264	1737	32%
Dépôts Clients	5692	4 210	1482	35%
Crédits Clients	3557	2 671	886	33%
Capitaux propres	650	762	(112)	14%

Source : états financiers CFG Bank S.A.

Le total bilan social de CFG Bank s'élève à 7.001 MDH au 31 décembre 2019, contre 5.264 MDH en 2018, soit une augmentation de 33%, liée à la hausse des dépôts et crédits.

Les capitaux propres sociaux s'établissent à 650 MDH à fin 2019 contre 763 MDH à fin 2018, soit une baisse de 112 MDH liée au résultat déficitaire de l'exercice.

Le PNB affiche ressort à 169 MDH à fin 2019 contre 122 MDH en 2018, soit une hausse de 39%.

Le résultat net ressort déficitaire à (112) MDH à fin 2019 contre (93) MDH en 2018. Cette baisse est liée en grande partie à un résultat exceptionnel enregistré en 2018 pour 42 MDH lié à des cessions d'actifs financiers.

Bilan

Les dépôts de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2019 à 5.692 MDH contre 4.210 MDH en 2018, soit une augmentation de 35%.

Les crédits à la clientèle s'élèvent quant à eux à 3.557 MDH au 31 décembre 2019 contre 2.671 MDH en 2018, soit une augmentation de 33%.

Compte de résultat

Marge d'intérêt

La marge nette d'intérêt s'établit à fin 2019 à 83 MDH et affiche une augmentation de 43% par rapport à 2018, tirée par la croissance des encours de crédits et dépôts.

Marge sur commissions

La marge sur commissions s'établit au 31 décembre 2019 à 42MDH et affiche une augmentation de 31% par rapport à 2018 en lien avec le développement de la banque commerciale.

Résultat des activités de marché

Le résultat des activités de marché affiche une hausse de 17 MDH et s'établit à fin décembre 2019 à 29 MDH (contre 12 MDH en 2018).

Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 264 MDH en 2019 contre 248 MDH en 2018, soit une augmentation de 6%.

Résultat brut d'exploitation.

Le résultat brut d'exploitation ressort déficitaire à (97) MDH en 2019, contre (87) MDH en 2018. Retraité des plus-values de cession exceptionnelles enregistrées en 2018, le RBE affiche une amélioration de 25% (32 MDH)

Autres informations complémentaires

Perspectives d'avenir et stratégie de développement

La feuille de route pluriannuelle de la banque, prévoit un horizon d'introduction à la bourse de Casablanca dans les 4 prochaines années.

Les impacts COVID 19 ne peuvent pas être chiffrés à ce stade de manière précise.

Echéancier des dettes fournisseurs

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins 30	Dettes échues 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues plus de 90 jours
31/12/2018	36 444	149	10 705	8 722	2 962	13 906
31/12/2019	34 783	149	621	7 005	5 977	21 181

5. PROJET DE RESOLUTIONS

DU RESSORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Première résolution : Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019 et approbation des comptes clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration, et à la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de -112.128 KDH.

Deuxième résolution : Présentation du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019 et approbation des comptes consolidés clos à cette date

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu l'exposé du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les termes de ces rapports et les comptes consolidés présentés, lesquels font ressortir un résultat net comptable de -78.335 KDH dont un résultat part du groupe de -76.258 KDH et déclare ne formuler aucune observation sur ces comptes.

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de -112.128 KDH de l'exercice clos le 31 décembre 2019 au compte « Report à nouveau ».

Quatrième résolution : Présentation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées notamment à l'article 56 de la loi n° 17-95 relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, déclare approuver ce rapport dans toutes ses dispositions, ainsi que les conventions, engagements et opérations, dont il est fait état, conclus ou exécutés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cinquième résolution : Allocation de jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ne pas allouer de jetons de présence aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2019.

Sixième résolution : Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux membres du Conseil d'administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Septième résolution : Ratification de la nomination par cooptation d'un administrateur, sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib

L'Assemblée Générale Ordinaire, prenant acte de la nomination provisoire (cooptation) du REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE (RCAR), représenté par Monsieur Ali BENSOUA, en qualité de nouvel Administrateur de la Société, en remplacement de Madame Souad BENBACHIR HASSANI démissionnaire, ratifie cette nomination sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ainsi, le Conseil d'administration de CFG BANK sera composé des douze (12) membres suivants :

- M. Adil DOURI
- M. Aryn ALAMI
- BMCE BANK, représentée par M. Zouheir Mohammed Karim BENSALD
- CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE RETRAITE, représentée par M. Khalid CHEDDADI
- AXA ASSURANCE MAROC, représentée par M. Philippe ROCARD
- MAGHREB FS, représentée par M. Mohamed Ibrahim EL JAI
- AMETHIS ALPHA, représentée par M. Laurent DEMEY
- REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE (RCAR), représenté par M. Ali BENSOUA
- M. Zouhair BENNANI
- M. Karim AYOUCHE
- M. Mohamed EL YAKHLIFI
- M. Mohamed Younes BENJELLOUN

Huitième résolution : Décharge aux Commissaires aux comptes pour leur mission

L'Assemblée Générale Ordinaire donne décharge aux Commissaires aux comptes, le cabinet HDID & Associés, représenté par Monsieur Mohamed HDID, et le cabinet ERNST & YOUNG, représenté par Monsieur Abdeslam BERRADA ALLAM, pour leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Neuvième résolution : Décharge au Conseil d'Administration de la délégation de pouvoir qui lui a été conférée à l'effet de réaliser l'augmentation du capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mars 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur l'opération d'augmentation de capital de la Société, d'un montant de 400.000.189,46 dirhams, prime d'émission comprise, approuve l'utilisation faite par le Conseil d'Administration des pouvoirs qui lui ont ainsi été délégués par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mars 2020, menée conformément à la délégation de pouvoir conférée, et donne et lui donne, en conséquence, décharge pour sa mission.

Dixième résolution : Pouvoirs en vue des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.



C. RAPPORT ESG

1. **Gouvernance**
2. **Responsabilité environnementale**
3. **Politique sociale et gestion des ressources humaines**

1. Gouvernance de CFG Bank

Assemblées générales

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées, lesquelles sont qualifiées d'Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre, ou d'assemblées spéciales lorsqu'elles réunissent les titulaires d'une même catégorie d'actions.

Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts, CFG Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de 3 à 12 membres, dont la durée de fonction des membres du Conseil d'Administration est de 6 années expirant à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue dans l'année d'expiration du mandat et qui a statué sur les comptes de l'exercice écoulé.

Celui-ci est composé de 12 membres dont 3 salariés de CFG Bank et 9 administrateurs non-salariés. Les membres du Conseil d'Administration sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Administrateur/Représentant	Qualité	Fonction	Date de nomination	Date de renouvellement	Terme du mandat
Adil Douiri	Président du CA		janv-08	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Amyr Alami	Vice-Président du CA	Directeur Général Délégué	juin-03	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Souad Benbachir	Administrateur		juin-03	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Younès Benjelloun	Administrateur	Directeur Général Délégué	juin-03	mai-15	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Bank of Africa représentée par Zouheir Bensaid	Administrateur		avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Axa Assurances Maroc représentée par Philippe Rocard	Administrateur		avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2025
CIMR représentée par Khalid Cheddadi	Administrateur		avril-13	mai-19	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Zouhair Bennani	Administrateur		mai-17		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mohammed El Yakhli	Administrateur Indépendant		mai-17		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Karim Ayouche	Administrateur		mai-17		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Amethis Alpha représentée par Laurent Demey	Administrateur		mai-18		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
Maghreb FS représentée par Brahim El Jai	Administrateur		mai-18		AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023

Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la banque et de conseiller l'organe d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

Ce comité est composé des personnes suivantes :

- Monsieur Mohamed EL YAKHLIFI en tant que Président du présent comité.
- Monsieur Adil DOURI
- Monsieur Aymn ALAMI
- Monsieur Zouhair BENSAID
- Monsieur Laurent DEMEY
- Monsieur Mohamed Ibrahim EL JAI.

Le comité d'audit et des risques se réunit quatre fois par an.

Des réunions extraordinaires peuvent être convoquées par son Président, s'il le juge nécessaire ou à la demande de l'un de ses membres, du commissaire aux comptes ou des auditeurs internes ou du comité de direction. Les membres sont supposés assister à toutes les réunions du comité. Le Président du comité d'audit et des risques établit l'ordre du jour de chaque réunion.

Le comité d'audit et des risques associe à ses travaux les responsables des fonctions d'audit interne, de gestion globale des risques, des contrôles permanent et de conformité, le directeur financier et, selon l'ordre du jour, les commissaires aux comptes de l'établissement ainsi que toutes autres personnes jugées nécessaires à l'exercice de ses attributions. En cas de besoin, il peut également se faire assister d'un expert externe.

Le comité d'audit et des risques est régi par une charte régissant son fonctionnement.

Il est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne approprié et adapté à la taille et au profil de risque de la banque et de conseiller l'organe d'administration en matière de définition des stratégies de risques.

Comité des nominations et rémunération

Le comité des nominations et rémunération a été mis en place en 2016 et s'est réuni pour la première fois en mai 2017. Le comité se réunit au moins une fois par an. Il se réunit en tant que besoin à la demande de son Président, de la moitié de ses membres, du Président de la Société et du Directeur Général et Directeur Général Délégué.

Le comité des nominations et des rémunérations a pour objectifs principaux :

- De recommander au Conseil d'Administration les personnes qui devraient être nommées comme Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués, selon le cas ;
- D'examiner les politiques de rémunération des dirigeants de la banque et des filiales et la rémunération des membres de la direction générale, de proposer la rémunération du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ;
- Proposer le cas échéant le montant des jetons de présence à proposer à l'Assemblée Générale annuelle pour la rémunération des membres du Conseil d'Administration ;
- S'assurer que les rémunérations et leur évolution sont en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance de la banque, notamment par rapport à ses concurrents.

Le comité des nominations et rémunération est composé des membres ci-dessous :

- Karim Ayouché (Président)
- Adil Douiri
- Philippe Rocard
- Zouhair Bensaid
- Laurent Demey
- Brahim el Jai.

Organes de directions

COMITE DE DIRECTION GENERALE

Le comité de direction générale réunit les directeurs généraux sous la présidence du Président du Conseil d'Administration. Ce comité, qui se tient à une fréquence hebdomadaire, est chargé de la gestion courante des activités de la Banque et ses filiales et veille à la déclinaison opérationnelle de la stratégie fixée par le Conseil d'Administration.

COMITE EXECUTIF

Un comité exécutif se réunit mensuellement et regroupe le Président du conseil, les trois directeurs généraux du groupe, le Directeur Administratif et Financier et l'ensemble des responsables métiers du groupe qui abordent de manière détaillée tous les aspects liés à l'activité de chaque métier. Ce comité assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante, des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

PRESENTATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Adil Douiri, est actuellement Président du Conseil d'Administration de CFG Bank.

Adil Douiri est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président du conseil de surveillance de l'entité jusqu'en novembre 2002. Il a été nommé le 7 novembre 2002 ministre du Tourisme, puis le 8 juin 2004 ministre du Tourisme, de l'Artisanat & de l'Economie Sociale du gouvernement de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI.

Il est depuis février 2008 promoteur et gérant du groupe industriel Mutandis. Fondé en 2008, Mutandis est un groupe industriel marocain spécialisé dans les biens de consommation, au Maroc et en Afrique.

Ingénieur de formation, il est diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris.

Amyr Alami est actuellement Vice-Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué en charge du Développement. Il est l'un des deux co-promoteurs et co-fondateurs de CFG Group (aujourd'hui CFG Bank) en 1992. Il a été Président Directeur Général du groupe entre juin 2003 et juin 2015, après avoir été Président du Directoire de 2000 à 2003 et l'un des deux administrateurs délégués (avec Adil Douiri) de 1992 à 2000.

Auparavant, Amyr Alami était co-responsable du département « recherche, arbitrage et produits nouveaux » de 1989 à 1992 auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild à Paris.

Amyr Alami est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po), section économique et financière, en 1986. Il est également titulaire d'une maîtrise de sciences économiques à l'Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne (politique économique et économie internationale).

Souad Benbachir Hassani est actuellement Directeur Général, après avoir été membre du directoire de 2000 à 2003.

Diplômée de l'ESSEC Paris en 1992, Souad Benbachir Hassani a débuté sa carrière au sein de l'équipe Investment Banking auprès de Goldman Sachs à Londres. Elle rejoint par la suite CFG Bank en 1995 afin d'y développer l'activité Finance d'Entreprises. Depuis, elle a conduit plus de 100 missions et transactions pour le compte d'opérateurs publics et privés dans des secteurs stratégiques de l'économie marocaine (Infrastructures, Tourisme, Télécommunications, etc.) pour un montant cumulé supérieur à 50 milliards de dirhams. Associée de CFG Bank depuis 1998, Souad Benbachir Hassani est aujourd'hui administrateur Directeur Général de CFG Bank.

Souad Benbachir Hassani est administrateur de la CGEM et de plusieurs sociétés parmi lesquelles des filiales de Mutandis et CFG Bank. Elle a également été administrateur de Risma, jusqu'en 2012, groupe hôtelier de référence au Maroc.

Younès Benjelloun est actuellement administrateur et Directeur Général Délégué, après avoir été membre du directoire de 2000 à 2003.

Diplômé de l'ISCAE en 1990 et titulaire d'un MBA de l'Université de George Washington obtenu en 1992, Younès Benjelloun, a rejoint CFG Bank en 1993 afin d'y développer l'activité marchés des capitaux et y a occupé le poste de Président Directeur Général de CFG Marchés. Associé de CFG Bank depuis 1997, il a supervisé les activités de marchés des capitaux de CFG Bank (produits

actions et produits de taux) depuis 1997 ainsi que le réseau de distribution des produits d'épargne Dar Tawfir auprès des investisseurs particuliers. Il a également pris en charge la supervision du métier de gestion d'actifs pour compte de tiers depuis 2004. En 2015, Younès Benjelloun est nommé Directeur Général de CFG Bank.

Younès Benjelloun a été président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse de 2003 à 2005 et administrateur du CDVM de 2003 à 2005. Il est également membre du conseil d'administration de la Bourse de Casablanca.

Driss Benchaffai est actuellement Directeur Général Délégué

Il a rejoint CFG Bank en novembre 2016 en tant que Directeur Général Délégué en charge des business units transversales ainsi que des business units de production bancaire.

En l'an 2000, Driss Benchaffai a démarré sa carrière en France au sein du cabinet de conseil Accenture, dans lequel il a acquis une expérience dans les processus de rapprochement et de fusion des compagnies d'assurance et des établissements bancaires. Il a ensuite rejoint en 2010 CNIA Saada en tant que Directeur Général Adjoint en charge des fonctions support, puis Saham Finances à partir de 2014, en tant que directeur Afrique de l'Est et Océan Indien.

Driss Benchaffai est ingénieur de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP).

Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants administrateurs au titre de l'année 2019 s'est élevée à 8,9 MDH.

2. Responsabilité environnementale

CFG Bank, un acteur responsable envers ses parties prenantes et son environnement

La création de valeur partagée est un concept mettant en évidence le constat selon lequel les entreprises peuvent créer de la valeur économique en créant de la valeur sociétale. Ce principe consiste à accorder de l'importance tant à la rentabilité financière qu'à son impact social et environnemental. CFG Bank est convaincu que le succès d'une entreprise réside dans sa capacité à créer de la valeur partagée par l'ensemble des parties prenantes. Cette démarche s'articule autour de 12 engagements stratégiques :

1. Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers ;
2. Œuvrer pour le développement des territoires ;
3. Etablir une relation durable et de confiance avec les clients.
4. Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique :
5. Réduire l'impact environnemental du Groupe ;
6. Accompagner la croissance verte.
7. Etre exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes :
8. Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise ;
9. Améliorer le cadre de vie des collaborateurs ;
10. Réaliser des achats responsables.
11. Promouvoir le bien-être et le développement des communautés ;
12. Renforcer les échanges avec la société civile.

Dans une optique d'améliorer l'expérience client, et d'assurer son bien-être, CFG a « réinventé » le modèle classique de banque, en y mettant au centre le multicanal. Celui-ci confère au client une accessibilité 7J/7 24h/24 à toutes les opérations bancaires à travers notamment un réseau de GABs intelligents et performants offrant également la possibilité de déposer des chèques et des espèces, en plus d'un réseau d'agence dernière génération ouvertes jusqu'à 19h. Toujours dans une démarche innovatrice, CFG propose une nouvelle génération de banquiers experts et formés assurant une relation privilégiée avec les clients qui disposent pour chacun, d'un conseiller attitré.

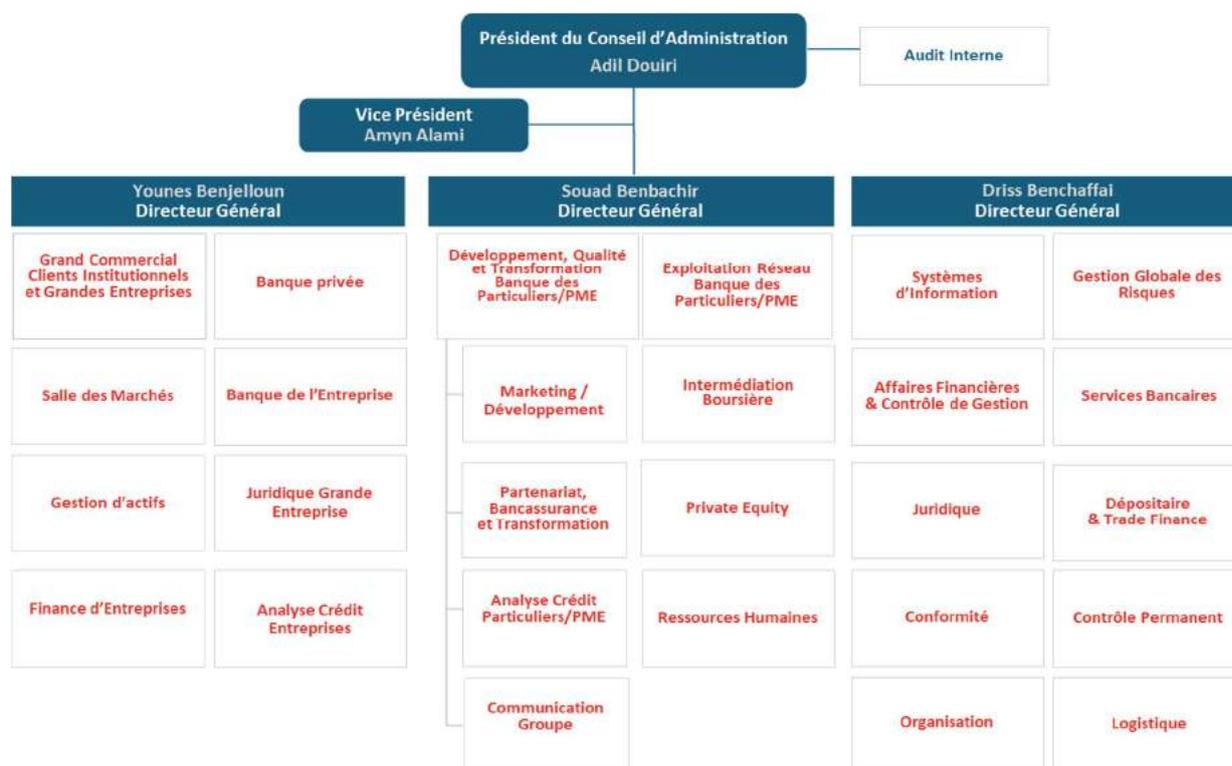
Par ailleurs, CFG Bank s'est engagé envers de nombreuses associations et ordres en sponsorisant plusieurs événements. Ci-dessous sont présentés les principaux ordres, associations d'anciens étudiants (Alumni) et associations en tout genre soutenus par CFG Bank :

Alumni	Ordres	Associations
ESSEC	Ordre des experts comptables	AOS HACA
ISCAE	Conseil régional de l'Ordre des Architectes du Centre	ASSOCIATION FEMMES TGR
Dauphine		ASSOCIATION DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES (PNUD)
Central Supelec		AOS des salariés de Ithmar Al Mawarid
AUI		ASSOCIATION DES BIOLOGISTES
Insa		FOS Agriculture
Science po		Association des pilotes (AMPL)
MBA Pont et chaussées		WIMEN
		CLUB DES FEMMES DRH
		GLOBAL SHAPERS

En somme, la politique CFG conjugue performance et engagement. Une banque ne peut réussir si elle n'affiche aucuns engagements sociaux et environnementaux responsables. Nous avons la volonté d'avoir des impacts positifs sur la société en menant des actions essentielles pour l'avenir : développement économique durable, environnement et transition énergétique, inclusion sociale. Politique sociale et de gestion des ressources humaines.

3. Politique sociale et de gestion des ressources humaines

Organigramme de CFG Bank



Source : CFG Bank

Politique de gestion des ressources humaines

CFG Bank accorde une importance primordiale à son système de gestion des ressources humaines, qui est fondé sur quatre valeurs clés : convivialité, méritocratie, intéressement aux résultats et culture entrepreneuriale. Ainsi, les instruments qui découlent de ces valeurs sont conçus pour attirer les meilleurs collaborateurs sur le marché marocain, les motiver et fidéliser sur le long terme ceux qui adhèrent à la culture de l'entreprise.

- **Méritocratie** : la récompense et la promotion du mérite sont d'abord réalisées par la transparence dans le système de gestion des ressources humaines. Chaque collaborateur, quel que soit son niveau d'expérience (« junior », « senior », « manager », « partner »), se voit fixer des objectifs annuels par la personne qui l'encadre et des critères qui permettront de l'évaluer à la fin de l'année. Ainsi, à la fin de l'année, les entretiens d'évaluation sont systématiquement menés et permettent de juger le niveau de performance de chaque collaborateur. Ces entretiens permettent également d'identifier les futurs leaders de l'entreprise en vue de les inscrire sur une « fast track » c'est-à-dire une voie rapide de progression de carrière ;
- **Intéressement aux résultats** : dès sa création, CFG Bank a adopté deux principes de partage avec ses collaborateurs. Le premier consiste à servir à l'ensemble des salariés des primes annuelles qui représentent une part significative du résultat avant impôts. Ces primes sont réparties entre les collaborateurs en fonction précisément de la notation obtenue lors de l'entretien d'évaluation. La méthode de partage du dividende salarial s'efforce de respecter rigoureusement la première valeur de la GRH de CFG : la méritocratie.
- **Culture patrimoniale** : le deuxième principe de partage est basé sur le partage du capital de l'entreprise, en réservant toutefois les actions à ceux des collaborateurs qui, non seulement sont performants, mais dont l'entreprise considère qu'ils adhèrent parfaitement à ses valeurs et que leur fidélisation à long terme est importante. Le total des salariés actionnaire s'élève à 25, soit environ un douzième des effectifs du groupe.

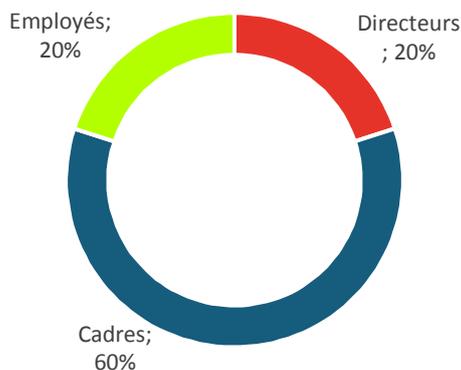
Structure et répartition des effectifs du groupe CFG Bank

A fin 2019, l'effectif global du groupe est resté constant à 302, ce qui s'explique par un niveau de recrutement équivalent au nombre de départs. L'effectif moyen de CFG Bank au titre de l'exercice 2019 s'établit à 289, contre 308 en 2018.

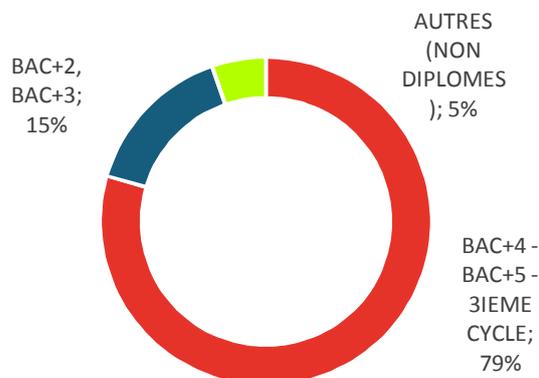
La répartition des effectifs du groupe en 2019 se présente comme suit

:

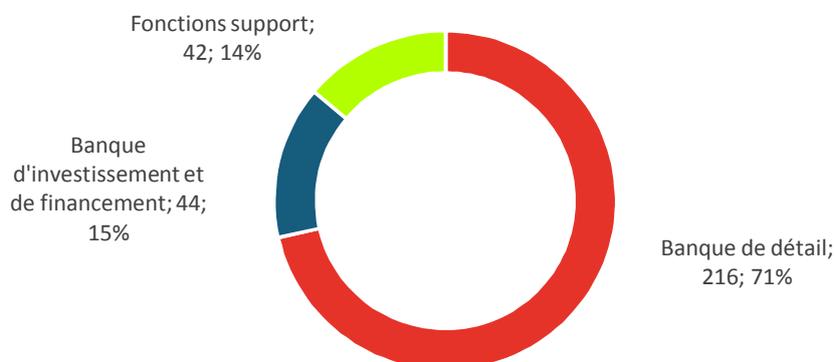
Répartition des effectifs par catégorie



Répartition des effectifs par niveau de formation



Répartition des effectifs par département



Politique de formation

Au vu des objectifs stratégiques et de la spécificité des métiers du groupe, la formation de ses collaborateurs constitue une priorité et un facteur clé de succès.

La politique de formation vise à accroître les compétences et l'expertise des employés du groupe grâce à des actions de formations externes mais également internes.

En ce qui concerne la formation interne, le groupe s'appuie sur les compétences de ses employés les plus expérimentés pour former ses jeunes collaborateurs à l'excellence. L'expertise acquise par ses cadres dirigeants et les manuels de procédures internes, constituent un capital savoir-faire qui permet d'assurer une formation structurée au quotidien et continue. Cette approche facilite également la diffusion d'un état d'esprit, d'une culture de « partage des connaissances » en phase avec les valeurs du groupe.

Le groupe s'appuie sur une politique de formation qui permet à la fois de renforcer les acquis de ses collaborateurs, de les former selon les spécificités du groupe et de développer de nouvelles compétences afin de faire face à une concurrence importante et expérimentée.

Intéressement du personnel

Depuis sa création, CFG Bank a adopté deux principes au sein de son système de gestion des ressources humaines :

- l'existence d'un « dividende salarial » annuel, c'est-à-dire prélèvement d'une partie du bénéfice du groupe pour les redistribuer à l'ensemble des collaborateurs du groupe, quel que soit leur fonction, selon leur mérite (notation par leur encadrant) ;
- la cooptation d'un certain nombre de collaborateurs clés, aux valeurs identiques à celles de l'entreprise, en tant qu'associés (partners) au capital du groupe.

**D. ETAT DES HONORAIRES
VERSEES AUX
COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Etat des honoraires versés aux commissaires aux comptes

	Ernst & Young						Hdid et Associés					
	Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année			Montant par année (En Kdhs)			Pourcentage par année		
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	620	620	420	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%
Emetteur	620	620	420	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	n/a	n/a	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Sous Total	620	620	420	n/a	n/a	n/a	420	420	420	n/a	n/a	n/a
Autres prestations rendues	115	115	120	100%	100%	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Sous Total	100	115	120	100%	100%	n/a	-	-	-	n/a	n/a	n/a
Total Général	735	735	540	100%	100%	100%	420	420	420	100%	100%	100%

E. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Rapport général de CFG Bank SA
2. Rapport consolidé
3. Rapport spécial

Aux Actionnaires de
CFG Bank S.A.
5/7, rue Ibnou Toufail
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CFG Bank comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 650.502 compte tenu d'une perte nette de KMAD 112.128. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

1. CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que des comptes courants et des créances rattachées à cette société pour MMAD 139,4. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 56, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.
2. CFG Bank dispose d'une participation dans CFG Finance d'un montant de MMAD 29,6, ainsi que des créances sur cette société pour MMAD 18. Compte tenu de la situation financière de la filiale, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 29,6. Au vu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CFG Bank S.A. au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 17 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
57 Boulevard Abdelkhalil Ben Kaddour
CASA BLANCA
Tél. (0522) 2 39.02.25
Abdelmejid FAIZ
Associé

Hdid & Associés


HDDID & ASSOCIES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
4, Rue Mahi Jazouli (Ex Rue Frial)
Anfa - Casablanca
Tél. 0522 39 78 51/52

Mohamed HDID

Associé Gérant

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	156 115	131 130
. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57 446	41 405
. Valeurs en caisse	98 669	89 725
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	391 379	302 446
. A vue	316 930	302 446
. A terme	74 449	-
Créances sur la clientèle	3 557 874	2 671 086
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 851 611	1 545 905
. Crédits à l'équipement	-	-
. Crédits immobiliers	1 560 432	1 116 579
. Autres crédits	145 831	8 602
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	948 187	871 632
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	425 032	353 748
. Autres titres de créance	135 027	179 831
. Titres de propriété	388 128	338 053
Autres actifs	269 042	210 666
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	389 951	280 223
Titres mis en équivalence		
. Entreprises à caractère financier		
. Autres entreprises		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	639 032	155 031
Immobilisations incorporelles	369 684	365 252
Immobilisations corporelles	280 312	277 435
TOTAL DE L'ACTIF	7 001 575	5 264 901

BILAN

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	446 136	120 732
. A vue	41 550	-
. A terme	404 586	120 732
Dépôts de la clientèle	3 505 733	3 084 439
. Comptes à vue créditeurs	1 825 975	1 295 577
. Comptes d'épargne	336 400	261 409
. Dépôts à terme	1 132 178	1 481 335
. Autres comptes créditeurs	211 180	46 118
Titres de créances émis	2 186 719	1 126 258
. Titres de créance négociable émis	2 186 719	1 126 258
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	209 462	169 256
Provisions pour risques et charges	3 023	1 586
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	615 632	615 632
Capital	442 817	442 817
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	- 295 818	- 203 110
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net (+/-)	- 112 128	- 92 709
TOTAL DU PASSIF	7 001 575	5 264 901

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	318 374	252 697
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 787	1 968
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	159 578	125 361
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	18 490	19 186
Produits sur titres de propriété	13 998	17 795
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	32 297	24 193
Commissions sur prestations de service	50 897	37 859
Autres produits bancaires	41 327	26 335
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	149 123	130 938
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	4 917	3 471
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	45 912	70 176
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	45 366	14 518
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	23 712	15 721
Autres charges bancaires	29 217	27 052
PRODUIT NET BANCAIRE	169 250	121 759
Produits d'exploitation non bancaire	1 027	42 749
Charges d'exploitation non bancaire	-	3
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	264 201	247 794
Charges de personnel	111 902	103 837
Impôts et taxes	2 530	1 646
Charges externes	59 856	57 716
Autres charges générales d'exploitation	56 707	55 369
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 205	29 226
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	-	-
Reprises sur écarts d'acquisition	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES	19 360	10 071
IRRECOUVRABLES		
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	13 100	4 482
Pertes sur créances irrécouvrables	35	518
Autres dotations aux provisions	6 225	5 071
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES	2 725	1 695
AMORTIES		
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 930	-
Récupérations sur créances amorties	6	5
Autres reprises de provisions	789	1 690
RESULTAT COURANT	- 110 558	- 91 665
Produits non courants	1 085	1 011
Charges non courantes	761	473
RESULTAT AVANT IMPOTS	- 110 234	- 91 127
Impôts sur les résultats	1 895	1 582
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 112 128	- 92 709

HORS BILAN

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES	405 809	305 432
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	402 758	302 349
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 051	3 083
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	6 196 230	4 772 110
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Engagements de garantie reçus de la clientèle	6 196 230	4 772 110
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2019	31/12/2018
(+) Intérêts et produits assimilés	179 854	146 515
(-) Intérêts et charges assimilées	96 195	88 165
MARGE D'INTERET	83 659	58 350
(+) Produits sur opérations de crédit-bail et de location	32 297	24 193
(-) Charges sur opérations de crédit-bail et de location	23 712	15 721
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET DE LOCATION	8 585	8 472
(+) Commissions perçues	53 430	40 219
(-) Commissions servies	11 274	7 787
MARGE SUR COMMISSION	42 157	32 432
(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	- 9	15
(±) Résultat des opérations sur titres de placement	19 566	- 4
(±) Résultat des opérations de change	9 978	12 082
(±) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	29 534	12 093
(+) Divers autres produits bancaires	14 150	17 912
(-) Diverses autres charges bancaires	8 836	7 499
PRODUIT NET BANCAIRE	169 250	121 760
(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	- 4 000	37 607
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 027	1 142
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	3
(-) Charges générales d'exploitation	264 201	247 795
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	- 97 924	- 87 289
(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 11 198	- 4 995
(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 1 436	619
(±) Dotations nettes des reprises aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT COURANT	- 110 558	- 91 665
RESULTAT NON COURANT	325	538
(-) Impôts sur les résultats	1 895	1 582
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 112 128	- 92 709

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2018	31/12/2017
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 112 128	- 92 709
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	33 205	29 226
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4 000	4 000
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2 225	1 071
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	789	1 690
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	140
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	3
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	41 607
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 73 487	- 101 846
(-) Bénéfices distribués	-	-
(±) AUTOFINANCEMENT	- 73 487	- 101 846

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	302 576	233 207
(+) Récupérations sur créances amorties		
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	2 112	2 013
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	- 146 916	- 126 229
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-
(-) Charges générales d'exploitation versées	- 231 756	- 219 041
(-) Impôts sur les résultats versés	- 1 895	- 1 582
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	- 75 879	- 111 632
Variation des :		
(±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 74 449	110 217
(±) Créances sur la clientèle	- 897 986	- 432 254
(±) Titres de transaction et de placement	- 74 053	86 124
(±) Autres actifs	- 58 375	- 46 031
(±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 484 001	- 48 813
(±) Créances acquises par affacturage		
(±) Créances subordonnées		
(±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	283 854	120 732
(±) Dépôts de la clientèle	421 294	- 694 343
(±) Titres de créance émis	1 060 461	1 026 207
(±) Autres passifs	40 206	- 141 919
(±) Dettes subordonnées		
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitations	216 951	- 20 080
III. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	141 071	- 131 712
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		110 390
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		140
(-) Acquisition d'immobilisations financières	- 112 437	- 501
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 40 514	- 69 861
(+) Intérêts perçus		
(+) Dividendes perçus	9 799	15 899
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 143 152	56 067
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées		
(+) Emission d'actions et (-) Remboursement capitaux propres et assimilés	-	300 000
(-) Dividendes versés		
(-) Intérêts versés		
V. FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	300 000
VI. IMPACT DES ECARTS DE CONVERSION		
VII. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V+VI)	- 2 080	224 355
VIII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	433 576	209 221
IX. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	431 495	433 576

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

LES METHODES UTILISEES SONT CONFORMES AUX NORMES PCEC

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS

JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS

INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux

II. Dérogations aux méthodes d'évaluation

III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

Neant

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
-----------------------------	--------------------------------	---

I. Changements affectant les méthodes d'évaluation

II. Changements affectant les règles de présentation

Neant

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	57 446	2 752		235 399	295 597	263 851
VALEURS RECUES EN PENSION		74 445			74 445	-
- Au jour le jour						
- A terme		74 445			74 445	-
PRETS DE TRESORERIE		78 780			78 780	80 000
- Au jour le jour		78 780			78 780	80 000
- A terme					-	-
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR		5			5	-
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	57 446	155 981	-	235 399	448 826	343 851

CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total au 31/12/2019	Total au 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	-	222 726	1 304 950	295 357	1 823 033	1 525 359
- Comptes à vue débiteurs	-	164 822	191 201	97 232	453 256	245 877
- Créances commerciales sur le Maroc					-	-
- Crédits à l'exportation					-	-
- Autres crédits de trésorerie	-	57 904	1 113 748	198 125	1 369 777	1 279 482
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-		4 926	4 926	2 484
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	12 996	1 542 494	1 555 490	1 112 821
AUTRES CREDITS	-	129 262	11 223	432	140 917	-
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE					-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	152	20 450	8 020	28 622	21 820
CREANCES EN SOUFFRANCE (nettes)	-	-	6 013	14 524	20 537	13 084
- Créances pré-douteuses				310	310	58
- Créances douteuses				1 032	1 032	9 961
- Créances compromises			6 013	13 183	19 196	3 065
TOTAL	-	352 141	1 349 619	1 865 752	3 573 525	2 675 568

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

En milliers de DH

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	52	-	-	42 172	42 225	101 704
Bons du Trésor et valeurs assimilées		-			-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances					-	-
Titres de propriété	52	-	-	42 172	42 225	101 704
TITRES NON COTES	5 058	425 032	345 904	129 968	905 962	769 928
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	425 032			425 032	353 748
Obligations				129 968	129 968	159 835
Autres titres de créances	5 058				5 058	19 996
Titres de propriété			345 904		345 904	236 349
TOTAL	5 111	425 032	345 904	172 141	948 187	871 632

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT	940 712	949 103	906 272	10 596	2 205	2 205
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	421 417	419 622	376 900	352	2 147	2 147
OBLIGATIONS	126 102	126 057	126 100	6	51	51
AUTRES TITRES DE CREANCE	5 058	5 152	5 000	94	-	-
TITRES DE PROPRIETE	388 135	398 272	398 272	10 144	7	7
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS	-	136
Instruments optionnels achetés		136
Provisions pour dépréciation des instruments optionnels achetés		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	57 142	45 876
Comptes de règlements des opérations sur titres	57 142	45 876
Diverses autres opérations sur titres	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses		
DEBITEURS DIVERS	172 279	133 123
Sommes dues par l'Etat	125 219	92 936
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	481	-
Comptes clients de prestations non bancaires	10 254	1 393
Divers autres débiteurs	36 325	38 794
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
Valeurs et emplois divers		
Provisions pour dépréciation des valeurs et emplois divers		
COMPTES DE REGULARISATION	39 622	31 531
Produits à recevoir	719	1 091
Charges constatées d'avance	1 395	1 244
Frais préliminaires	18 934	28 799
Autres comptes de régularisation	18 574	397
TOTAL	269 042	210 666

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
CFG MARCHES	MARCHES DES CAPITAUX	20 000	100,00%	15 389	15 389	31/12/2019	29 172	2 372	2 000
CFG FINANCE	FINANCE D'ENTREPRISE	10 000	100,00%	29 633	133	31/12/2019	- 11 251	2 899	-
CFG GESTION	GESTION DE PORTEFEUILLE	5 000	100,00%	5 506	5 506	31/12/2019	26 295	10 947	7 799
CFG GESTION PRIVEE	GESTION DE PORTEFEUILLE	1 000	99,94%	1 000	1 000	31/12/2019	2 949	100	-
CFG ASSOCIES	SOCIETE DE PARTICIPATION	1 525	99,00%	10 729	2 335	30/06/2019	- 789	733	-
T CAPITAL GESTION	PROMOTION IMMOBILIERE	300	51,07%	38	38	31/12/2019	- 1 397	1 501	-
CFG IT	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE	5 010	97,50%	4 885	4 885	31/12/2019	2 160	-	-
DAR TAWFIR ASSURANCES	COURTAGE EN ASSURANCE	100	100,00%	380	380	31/12/2019	933	2 140	-
VILLA ROOSVELT	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	106 000	72,00%	68 350	68 350	30/06/2019	41 857	7 317	-
Autres titres de participation									
MUTANDIS AUTOMOBILE	AUTOMOBILE	630 000	4,00%	25 215	25 215	31/12/2019	640 691	6 965	-
CFG DEVELOPPEMENT	CAPITAL INVESTISSEMENT	3 864	81,00%	4 825	4 825	31/12/2018	4 281	53	-
ECOLOGIA	ENERGIE RENOUVELABLE	10 000	100,00%	10 000	2 000	30/06/2018	8 857	148	-
T CAPITAL GROUP	SOCIETE D'INVESTISSEMENT	540 300	10,21%	56 265	-	31/12/2018	319 845	8 661	-
FONDS DARIF	GESTION DES RIADS	50 000	4,00%	1 845	1 845	31/12/2018	32 154	1 256	-
TOTAL PARTICIPATIONS				233 623	131 901				9 799
EMPLOIS ASSIMILES				258 049	258 049				1 290
TOTAL GENERAL				491 672	389 950				11 089

CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2016		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
<u>Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés</u>	-	-	-	-	-
<u>Créances subordonnées à la clientèle</u>	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

NEANT

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATIO

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	155 032	528 149	1 729	681 452	5 480	42 420				639 032
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	43 056	18 136		61 191	235	20 865				40 327
Crédit-bail mobilier en cours										
Crédit-bail mobilier loué	43 056	18 136		61 191	235	20 865				40 327
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
Crédit-bail immobilier	110 247	504 586		614 833	5 244	21 555				593 278
Crédit-bail immobilier en cours	17 073	159 749		176 822						176 822
Crédit-bail immobilier loué	93 174	344 837		438 011	5 244	21 555				416 456
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
Loyers courus à recevoir	749	1 894	749	1 894						1 894
Loyers restructurés										
Loyers impayés	980	3 533	980	3 533						3 533
Créances en souffrance										
Immobilisation données en location simple										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
TOTAL	155 032	528 149	1 729	681 452	5 480	42 420	-	-	-	639 032

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPOREELES

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT DE FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS			CUMUL	MONTANT NET DE FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	401 685	12 516	-	414 201	36 433	8 083	-	44 517	369 683
. Droit au bail	3 445	-	-	3 445	-	-	-	-	3 445
. Immobilisations en recherche et développement	59 834	11 152	-	70 986	27 949	5 131	-	33 080	37 906
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	338 406	1 364	-	339 770	8 485	2 952	-	11 437	328 332
. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	357 255	28 000	-	385 255	79 820	25 122	-	104 943	280 312
. Immeubles d'exploitation	163 672	73	-	163 745	8 065	2 946	-	11 011	152 734
. Mobilier et Matériel d'exploitation	86 705	5 755	-	92 460	41 034	12 712	-	53 746	38 714
. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	106 878	22 172	-	129 050	30 722	9 463	-	40 185	88 864
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	758 940	40 516	-	799 456	116 253	33 205	-	149 460	649 995

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

(en milliers MAD)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
NEANT							
TOTAL		-	-	-	-	-	-

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

DETTES	ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU MAROC			AUTRES ETABLISSEMENT S DE CREDITS ET ASSIMILES A L'ETRANGER	TOTAL AU 31/12/2019	TOTAL AU 31/12/2018
	BANK AL- MAGRIB TRESOR PUBLIC ET SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS						
VALEURS DONNEES EN PENSION	170 602	66 714			237 316	120 732
- Au jour le jour		41 550			41 550	-
- A terme	170 602	25 164			195 766	120 732
EMPRUNTS DE TRESORERIE	100 000	107 645			207 645	-
- Au jour le jour						
- A terme	100 000	107 645			207 645	-
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
- Au jour le jour						
- A terme						
DETTES OPERATIONS DE CREDIT BAIL						
INTERETS COURUS A PAYER	1 173	2			1 175	-
- Au jour le jour						
- A terme	1 173	2			1 175	-
TOTAL	271 775	174 361	-	-	446 136	120 732

DEPOTS DE LA CLIENTELE

En milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			TOTAL AU 31/12/2019	TOTAL AU 31/12/2018
		Entreprise financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	1 067	3 484	416 464	1 404 960	1 825 975	1 295 577
Comptes d'épargne	-	-	-	336 400	336 400	261 410
Dépôts à terme	800	200 000	584 292	336 191	1 121 283	1 468 999
Autres comptes créditeurs	-	74 445	136 731		211 176	46 118
Interets courus à payer	8	1 948	5 677	3 266	10 899	12 335
TOTAL	1 875	279 877	1 143 164	2 080 817	3 505 733	3 084 439

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

NATURE DES TITRES(1)	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	23/04/2019	21/04/2020	100 000,00	2,90%	In fine	80 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/06/2019	12/06/2020	100 000,00	2,90%	In fine	80 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/09/2019	18/09/2020	100 000,00	2,95%	In fine	95 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	29/10/2019	27/10/2020	100 000,00	2,95%	In fine	33 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	15/11/2019	13/11/2020	100 000,00	2,95%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/02/2019	18/02/2020	100 000,00	2,95%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/07/2019	10/07/2020	100 000,00	2,95%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	12/03/2019	12/03/2020	100 000,00	2,95%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	08/04/2019	08/04/2020	100 000,00	2,95%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/07/2019	13/07/2020	100 000,00	3,10%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/04/2019	03/04/2020	100 000,00	2,95%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	07/05/2019	07/05/2020	100 000,00	2,90%	In fine	30 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	13/05/2019	13/05/2020	100 000,00	2,90%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	20/05/2019	20/06/2020	100 000,00	2,90%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	03/07/2019	03/08/2020	100 000,00	3,00%	In fine	30 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/06/2019	17/08/2020	100 000,00	3,00%	In fine	100 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	10/04/2018	10/04/2020	100 000,00	0,00%	In fine	20 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	17/04/2018	17/04/2020	100 000,00	0,00%	In fine	16 200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	06/06/2018	06/06/2020	100 000,00	0,00%	In fine	14 200 000	-	-	-
Certificats de dépôt	02/07/2018	02/07/2020	100 000,00	0,00%	In fine	15 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	28/12/2019	28/12/2021	100 000,00	3,39%	In fine	150 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/12/2019	11/11/2024	100 000,00	3,05%	In fine	150 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	11/12/2019	11/12/2024	100 000,00	3,40%	In fine	350 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/12/2019	18/12/2024	100 000,00	3,40%	In fine	50 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	18/12/2019	18/12/2024	100 000,00	3,05%	In fine	150 000 000	-	-	-
Certificats de dépôt	14/01/2019	13/01/2020	100 000,00	3,00%	In fine	100 000 000	-	-	-
TOTAL						2 163 400 000	-	-	-

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
Instrumentes vendus		
COMPTE DE REGLEMENT D'OPERATIONS SUR TITRES	27 972	71 069
Dettes sur titres	27 706	70 817
Versement à effectuer sur titres non libérés		
Provisions pour service financier aux émetteurs	266	252
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs		
CREDITEURS DIVERS	71 126	76 594
Sommes dues à l'état	18 970	30 620
Sommes dues aux organismes de prévoyance	5 867	2 916
Sommes diverses dues au personnel	7 315	3 844
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 771	2 771
Fournisseurs de biens et de services	35 907	36 443
Divers autres créditeurs	297	-
COMPTES DE REGULARISATION	110 364	21 593
Charges à payer	16 962	7 738
Produits Constates d'avance	40 166	
Autres comptes de régularisation	53 237	13 855
TOTAL	209 462	169 256

PROVISIONS

En milliers de DH

PROVISIONS	ENCOURS 31/12/2018	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2019
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	109 250	19 305	6 638	-	121 917
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 482	13 100	1 930	-	15 652
Titres de transaction					
Titres de placement	4 708	2 205	4 708	-	2 205
Titres de participation et emplois assimilés	98 160	4 000	-	-	102 160
Titres d'investissement					
Créances sur crédit-bail et en location					
Immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres actifs	1 900	-	-	-	1 900
Créances subordonnées					
Immobilisations données en crédit-bail					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 586	2 225	789	-	3 022
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	1 586	2 225	789		3 022
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

En milliers de DH

	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2016	Utilisation 31/12/2017	Montant 31/12/2017
<u>Subventions</u>	-	-	-	-	-
<u>Fonds publics affectés</u>	-	NEANT	-	-	-
<u>Fonds spéciaux de garantie</u>	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liés au capital	615 632	-	-	615 632
Réserve légale	6 830			6 830
Autres réserves	3 084			3 084
Primes d'émission, de fusion et d'apport	605 718			605 718
Capital	442 817	-	-	442 817
- Capital appelé	442 817			442 817
- Capital non appelé				
- Certificats d'investissement				
'- Fonds de dotation				
Actionnaires, Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	- 203 110	- 92 709		- 295 819
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net del'exercice (+/-)	- 92 709	92 709	- 112 128	- 112 128
TOTAL	762 630	-	- 112 128	650 502

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	En milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement et de garantie donnés	405 809	305 432
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	402 758	302 349
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	402 758	302 349
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 051	3 083
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	3 051	3 083
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	6 196 230	4 772 110
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	6 196 230	4 772 110
Garanties de crédits	6 196 230	4 772 110
Autres garanties reçues	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES

		En milliers de DH
ENGAGEMENTS		Montant
<u>Engagements donnés</u>		-
Titres achetés à réméré		-
Autres titres à livrer		-
NEANT		
<u>Engagements reçus</u>		-
Titres vendus à réméré		-
Autres titres à recevoir		-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
<u>Opérations de change à terme</u>	275 020	265 811	-	-
Devises à recevoir	85 704	51 550	-	-
Dirhams à livrer	85 704	37 301	-	-
Devises à livrer	51 806	59 982	-	-
Dirhams à recevoir	51 806	116 979	-	-
<i>Dont swaps financiers de devises</i>	85 704	-	-	-
<u>Engagements sur produits dérivés</u>	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

En milliers de DH

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		-
Autres titres	-		-
Hypothèques	2 847 923	Créances sur la clientèle	1 608 538
Autres valeurs et sûretés réelles	3 348 308	Créances sur la clientèle et titres de transaction et de placement	2 861 811
TOTAL	6 196 230		4 470 348

En milliers de DH

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		-
Autres titres	-		-
Hypothèques	-		-
Autres valeurs et sûretés réelles	-		-
TOTAL	-		-

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

En milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	74 445					74 445
Créances sur la clientèle	29 224	84 914	371 646	611 138	1 823 284	2 920 206
Titres de créance		30 002	173 975	64 204	284 397	552 577
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé			508	74 161	601 355	676 025
TOTAL	103 669	114 916	546 129	749 503	2 709 036	4 223 253
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	195 766	107 645	100 000			403 411
Dettes envers la clientèle	317 999	212 118	619 304	46 307		1 195 728
Titres de créance émis	100 000	200 000	1 013 400	850 000		2 163 400
Emprunts subordonnés						-
TOTAL	613 765	519 763	1 732 704	896 307	-	3 762 539

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

(en milliers MAD)

Prénom et nom ou dénomination du bénéficiaire	Montant global des risques	% en FP	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			
			Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	ARC atténué par des garanties
AUTO NEJMA MAROC	85 362	23,32%	51 362	34 000	-	-
T CAPITAL	84 121	22,98%	75	-	84 046	-
RISMA	82 993	22,68%	56 118	680	26 194	-
IMMORENTE INVEST	80 385	21,96%	148 499	-	6 136	- 74 249
MUTANDIS AUTOMOBILE	75 506	20,63%	43 900	6 100	25 506	-
MUTANDIS	72 432	19,79%	33 542	36 393	3 889	- 1 393
FINANCIERE SECONDE	72 399	19,78%	78 968	100	698	- 7 367
CFG GESTION	70 822	19,35%	65 251	65	5 506	-
COSUMAR	70 671	19,31%	70 088	-	582	-
HAMKAY	70 257	19,20%	77 280	-	-	- 7 023
C2AL	69 375	18,95%	21 526	47 849	-	-
STE DAMENAGEMENT ET DE PROMOTION DE LA STATION TAGHAZOUT	65 210	17,82%	65 210	-	-	-
ODM	62 940	17,20%	74 181	258	-	- 11 499
CLINIQUES INTERNATIONALES DU MAROC	62 730	17,14%	125 460	-	-	- 62 730
ARADEI CAPITAL	57 815	15,80%	48 948	7 825	1 041	-
RCGR	56 872	15,54%	56 872	-	-	-
CDG / CIH	52 967	14,47%	-	-	52 967	-
SOCIETE DE LOTISSEMENT DE BERRECHID	50 618	13,83%	19 633	30 986	-	-
SOTHEMA	50 296	13,74%	50 296	-	-	-
STE LE MARRAKECH / ROSTANE	47 336	12,93%	47 336	-	-	-
PALMERAIE	44 522	12,16%	41 424	-	3 098	-
TGCC / GARAN	43 049	11,76%	69 225	-	2 139	- 28 315
HOLMARCOM	40 107	10,96%	12 240	27 760	107	-
DERICHEBOURG A&D Développement	37 620	10,28%	-	37 620	-	-
GI BERNOUSSI	37 450	10,23%	37 555	-	-	- 105

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

(en milliers MAD)

Montant

Actif

246 677

Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

Créances sur les établissements de crédit et assimilés

235 399

Créances sur la clientèle

11 278

Titres de transaction et de placement et d'investissement

Autres actifs

Titres de participation et emplois assimilés

Créances subordonnées

Immobilisations données en crédit-bail et location

Immobilisations incorporelles et corporelles

Passif

166 404

Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

Dépôts de la clientèle

166 404

Titres de créance émis

Autres passifs

Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie

Dettes subordonnées

hors bilan

Engagements donnés

Engagements reçus

MARGES D'INTERET

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	1 787	1 968
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	4 917	3 471
Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	- 3 130	- 1 503
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	159 578	125 361
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)	45 912	70 176
Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	113 665	55 185
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	18 490	19 186
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	45 366	14 518
Marge d'intérêts sur opérations sur titres de créances (3)	- 26 876	4 668
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	32 297	24 193
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	23 712	15 721
Marge d'intérêts sur opérations en crédit-bail et en location (4)	8 585	8 472
MARGE D'INTERET = (1)+(2)+(3)+(4)	92 244	66 822

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT. TITRES DE PROPRIETE	4 198	1 896
Dividendes sur titres d'OPCVM	388	374
Dividendes sur autres titres de propriété	3 811	1 522
Autres produits sur titres de propriété	-	-
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	9 799	15 899
Dividendes sur titres de participation entreprises liées	9 799	15 899
Dividendes sur titres de participation	-	-
Dividendes sur titres de l'activité de portefeuille	-	-
Autres produits sur titres de participation et emplois assimilés	-	-
TOTAL	13 998	17 795

COMMISSIONS

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Commissions sur prestations de service	50 898	37 859
Commissions sur fonctionnement de compte	8 806	5 131
Commissions sur moyens de paiement	10 334	6 184
Commissions sur opérations sur titres	3 592	3 342
Commissions sur titres en gestion ou en dépôt	20 635	18 833
Commissions sur prestations de service sur crédit	658	330
Produits sur activités de conseil et d'assistance	1 750	1 125
Commissions sur ventes de produits d'assurance	1 547	1 097
Autres produits sur prestations de service	3 577	1 817
Produits sur engagements sur titres	600	1 333
- Commissions de placement sur le marché primaire	600	1 333
- Commissions de garantie sur la marché primaire	-	-
Produits sur engagements sur produits dérivés	-	-
- Commissions sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	1 933	1 027
- Commissions sur opérations de change virements	1 933	1 027
- Commissions sur opérations de change billes	-	-
TOTAL COMMISSIONS	53 430	40 219

RESULTAT SUR OPERATIONS DE MARCHE

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
+ Gains sur titres de transaction	-	850
- Pertes sur titres de transaction	9	835
Résultat des opérations sur titres de transactions	- 9	15
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	23 510	8 441
+ Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	4 709	2 301
- Moins-values de cession sur titres de placement	6 446	6 037
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	2 207	4 709
Résultat des opérations sur titres de placement	19 566	- 4
+ Gains sur opérations de change virement	10 423	12 267
+ Gains sur opérations de change billets		
- Pertes sur opérations de change virement	446	185
- Pertes sur opérations de change billets		
Résultat des opérations de change	9 978	12 082
+ Gains sur produits dérivés de taux d'intérêt		
+ Gains sur produits dérivés de cours de change		
+ Gains sur produits dérivés d'autres instruments		
- Pertes sur produits dérivés de taux d'intérêt		
- Pertes sur produits dérivés de cours de change		
- Pertes sur produits dérivés d'autres instruments		
Résultat des opérations sur produits dérivés		

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES DE PERSONNEL	111 902	103 837
Salaires et appointements	91 789	86 767
Charges d'assurances sociales	10 020	10 204
Charges de retraite	3 645	3 140
Charges de formation	459	1 866
Autres charges de personnel	5 989	1 860
CHARGES EXTERNES	59 856	57 716
Loyers de crédit-bail et de location	12 000	12 244
Frais d'entretien et réparation	11 718	8 983
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 056	3 684
Transport et déplacements	2 782	5 037
Publicité, publications et relations publiques	8 575	8 070
Autres charges externes	20 725	19 698
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	56 707	55 369
Frais préliminaires	4 956	4 969
Frais d'acquisition des immobilisations	1 634	1 899
Autres charges réparties sur plusieurs exercices	3 274	3 981
Dons, libéralités et lots	-	-
Diverses autres charges d'exploitation	46 843	44 520

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 027	42 749
Produits sur valeurs et emplois divers		
Plus values de cession sur immobilisations financières	-	41 607
Plus values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	-	140
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
Produits accessoires		
Autres produits non bancaires	1 027	1 002
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	-	3
Charges sur valeurs et emplois divers	-	-
Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
Moins values de cession sur immobilisations Corporelles et incorporelles	-	3
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 725	1 695
Reprises de provisions pour créances en souffrances	1 930	-
Récupérations sur créances amorties	6	5
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-
Reprise de provision pour autres risques et charges	789	1 690
Reprises des autres provisions		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	19 360	10 071
Dotations aux provisions pour créances en souffrances	13 100	4 482
Pertes sur créances irrécouvrables	35	518
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	4 000	4 000
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature		
Dotations aux provision pour autres risques et charges	2 225	1 071
Dotations aux autres provisions		

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

En milliers de DH

INTITULES	Montant (+)	Montant (-)
I- RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net		
Perte nette		112 128
II- REINTEGRATIONS FISCALES	27 573	
1. Courantes	5 548	
- Cadeaux non déductibles	325	
- Excédent crédit bail	346	
- Dotations non déductibles	554	
- Intérêts	3 077	
- Charges des exercices antérieures	1 245	
2. Non courantes	-	
- Pénalités et majorations fiscales	22 025	
- Impôts sur les bénéfices	10	
- Autres Charges non courantes	1 895	
- Créances devenues irrécouvrables	761	
- Provision pour dépréciation des titres de participation	35	
- Provision pour créances en souffrance sur la clientèle	4 000	
- Provision pour risques et charges	13 100	
III- DEDUCTIONS FISCALES	2 225	16 717
1. Courantes		14 787
- Dividende		13 998
- Reprises des autres provisions pour risques et charges		789
2. Non Courantes		1 930
TOTAL	27 573	128 845
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		101 272
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n-4		
- Exercice n-3		
- Exercice n-2		
- Exercice n-1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		101 272
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		82 929
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		385 292
- Exercice n-4		104 561
- Exercice n-3		91 170
- Exercice n-2		95 095
- Exercice n-1		94 466

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers MAD)

I- DETERMINATION DU RESULTAT		Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	-	110 558
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes		5 548
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes		14 787
(=) Résultat courant théoriquement imposable	-	119 797
(-) Impôt théorique sur résultat courant		1 895
(=) Résultat courant après impôts	-	121 692

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

(en milliers MAD)

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A. T.V.A. Facturée	1 442	35 902	35 001	2 344
B- TVA à récupérer	19 093	64 305	50 689	32 709
Sur charges	4 327	19 649	16 294	7 682
Sur immobilisations	14 766	44 656	34 395	25 027
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	- 17 651	- 28 403	- 15 688	- 30 365

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 442 817 300,00
 Montant du capital social souscrit non appelé : -
 Valeur nominale des titres : 100,00

(en DH)

IF	Nom des principaux actionnaires ou associés	Numéro CIN ou CE	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice Précédent	Nombre de titres détenus Exercice actuel	Valeur nominal de chaque action ou part social	Montntant du capital souscrit
				542 956	542 956	100,00	54 295 600
				52 816	52 816	100,00	5 281 600
				301 489	301 489	100,00	30 148 900
				306 795	306 795	100,00	30 679 500
				505 385	505 385	100,00	50 538 500
				285 065	285 065	100,00	28 506 500
				202 722	202 722	100,00	20 272 200
				202 722	202 722	100,00	20 272 200
				537 888	537 888	100,00	53 788 800
				537 888	537 888	100,00	53 788 800
				262 688	262 688	100,00	26 268 800
				77 806	77 806	100,00	7 780 600
				26 269	26 269	100,00	2 626 900
				1 000	1 000	100,00	100 000
				150 629	150 629	100,00	15 062 900
				69 537	69 537	100,00	6 953 700
				137 260	137 260	100,00	13 726 000
				53 799	56 762	100,00	5 676 200
				31 615	31 615	100,00	3 161 500
				27 547	27 547	100,00	2 754 700
				1 052	1 052	100,00	105 200
				28 441	28 441	100,00	2 844 100
				12 185	12 185	100,00	1 218 500
				10 579	10 579	100,00	1 057 900
				11 399	11 399	100,00	1 139 900
				11 552	11 552	100,00	1 155 200
				10 480	10 480	100,00	1 048 000
				1 640	1 640	100,00	164 000
				1 780	1 780	100,00	178 000
				2 963	-	100,00	-
				2 963	2 963	100,00	296 300
				2 727	2 727	100,00	272 700
				2 109	2 109	100,00	210 900
				1 935	1 935	100,00	193 500
				1 935	1 935	100,00	193 500
				1 777	1 777	100,00	177 700
				1 855	1 855	100,00	185 500
				913	913	100,00	91 300
				1 451	1 451	100,00	145 100
				1 391	1 391	100,00	139 100
				1 451	1 451	100,00	145 100
				266	266	100,00	26 600
				1 453	1 453	100,00	145 300
						100,00	-
						100,00	-
TOTAL				4 428 173	4 428 173		442 817 300

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers MAD)

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du 30/05/2019			
Report à nouveau		Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice (Débiteur)	- 92 709	Autres affectations	- 92 709
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau (Débiteur)	
Autres prélèvements			
TOTAL A	- 92 709	TOTAL B	- 92 709

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers MAD)

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019	
<u>Capitaux propres et assimilés</u>	555 340		762 630		650 502	
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>						
Produit net bancaire	140 798		121 759		169 250	
Résultat avant impôts	-	77 111	-	91 127	-	110 234
Impôts sur les résultats	1 188		1 582		1 895	
Bénéfices distribués						
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	-	78 299	-	92 709	-	112 128
<u>Résultat par titre (en MAD)</u>						
Résultat net par action ou part sociale	-	21,29	-	20,94	-	25,32
Bénéfice distribué par action ou part sociale						
<u>Personnel</u>						
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	67 068		86 767		91 789	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	197		235		249	

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION

<u>Date de clôture (1)</u>	31/12/2019
<u>Date d'établissement des états de synthèse (2)</u>	27/03/2020

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Les impacts du Covid 19 ne peuvent pas être chiffrés à ce stade de manière fine.

Dates	Indications des événements
	<u>Favorables</u>
	NEANT
	<u>Défavorables</u>
	NEANT

EFFECTIFS

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2019	31/12/2018
Effectifs rémunérés	249	235
Effectifs utilisés	249	235
Effectifs équivalent plein temps	249	235
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	57	53
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	192	182
Cadres (équivalent plein temps)	198	186
Employés (équivalent plein temps)	51	49
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CFG Bank
5/7, rue Ibnou Toufail
Casablanca



4, Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol), Anfa
Casablanca
Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CFG Bank et ses filiales (groupe CFG Bank), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 479.568, compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 78.335. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

1. Le Groupe CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que de comptes courants et de créances sur cette société pour MMAD 149. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation a été totalement provisionné, soit MMAD 56, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.
2. Le Groupe CFG Bank dispose d'impôts différés actif relatifs à des déficits reportables totalisant MMAD 43 au 31 décembre 2019. Compte tenu du décalage entre les réalisations et les prévisions résultant du business plan validé ayant servi de base à l'activation de ces impôts différés, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la capacité à récupérer la totalité de ces actifs.

A notre avis, et sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe CFG constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Auditeurs Indépendants



Abdelmejid FAIZ
Associé



Mohamed HDID

Associé Gérant

En milliers de DH

ACTIF	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		156 183	131 168
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	1 000 717	889 583
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		1 000 717	889 583
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Instruments dérivés de couverture			136
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2	47 304	49 860
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		46 304	49 860
Titres au coût amorti			-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3	399 605	305 587
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4	3 913 811	2 492 042
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			-
Placements des activités d'assurance			-
Actifs d'impôt exigible		155 693	121 061
Actifs d'impôt différé		141 498	137 902
Comptes de régularisation et autres actifs		747 081	652 232
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence			-
Immeubles de placement			-
Immobilisations corporelles	2.5	532 500	522 805
Immobilisations incorporelles	2.5	192 937	178 467
Ecarts d'acquisition	2.6	10 142	10 142
Total ACTIF		7 297 471	5 490 985

PASSIF		31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, CCP			-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			-
Instruments dérivés de couverture			-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.7	454 926	124 652
Dettes envers la clientèle	2.8	3 505 661	3 059 271
Titres de créance émis	2.9	2 184 416	1 122 273
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			-
Passifs d'impôt exigible		46 222	54 565
Passifs d'impôt différé		30 955	18 649
Comptes de régularisation et autres passifs		595 347	552 893
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			-
Passifs techniques des contrats d'assurance			-
Provisions	2.10	376	376
Subventions et fonds assimilés			-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			-
Capitaux propres		479 568	558 306
o Capital et réserves liées		1 058 449	1 058 449
o Réserves consolidées		- 507 921	- 399 917
Part du groupe		- 531 496	- 426 259
Part des minoritaires		23 575	26 342
o Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		7 375	7 375
Part du groupe		7 375	7 375
Part des minoritaires		-	-
o Résultat net de l'exercice		- 78 335	- 107 601
Part du groupe		- 76 258	- 104 834
Part des minoritaires		- 2 077	- 2 767
Total PASSIF		7 297 471	5 490 985

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		En milliers de DH	
	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		173 955	132 682
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		- 97 684	- 89 205
Marge d'intérêt	3.1	76 271	43 477
Commissions (produits)		161 933	132 478
Commissions (charges)		- 44 661	- 41 567
Marges sur commissions	3.2	117 272	90 911
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	21 463	12 594
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		19 669	12 895
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		1 794	- 301
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3		-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables			
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)			-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amort			-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat			-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat			-
Produits nets des activités d'assurance			-
Produits des autres activités		12 455	28 987
Charges des autres activités		-	- 15 721
Produit net bancaire		227 461	160 248
Charges générales d'exploitation (1)		- 229 790	- 231 511
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles (2)		- 42 780	- 34 193
Résultat Brut d'exploitation		- 45 109	- 105 456
Coût du risque	3.4	- 11 644	- 2 684
Résultat d'exploitation		- 56 753	- 108 140
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs		- 4 154	- 3 492
Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant impôt		- 60 907	- 111 632
Impôt sur les résultats		- 17 428	4 031
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession		-	-
Résultat net		- 78 335	- 107 601
Intérêts minoritaires		- 2 077	- 2 767
Résultat net part du groupe		- 76 258	- 104 834
Résultat par action		- 17	- 24
Résultat dilué par action		- 17	- 24

(1) A compter du 1er janvier 2019, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 « Contrats de location », l'annulation des loyers « location simple » est présentée dans la rubrique « Charges générales d'exploitation ».

(2) A compter du 1er janvier 2019, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 « Contrats de location », la dotation aux amortissements du droit d'utilisation « location simple » est présentée dans la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles ».

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES
COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

En milliers de DH

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	- 78 335	- 107 601
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecart de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
Impact IAS 19/OCI		
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence		
Total cumulé	-	-
Part du groupe	- 76 258	- 104 834
Part des minoritaires	- 2 077	- 2 767

En milliers de DH

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 Décembre 2016	367 763	290 007	-	- 227 410	16 097	446 457	26 911	473 368
Effet des changements de méthodes comptables								
Capitaux propres corrigés au 1er Janvier 2017	367 763	290 007	-	- 227 410	16 097	446 457	26 911	473 368
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-56 865		-56 865	-569	-57 434
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				3 899	-13 827	-9 928		-9 928
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				3 899	-13 827	-9 928		-9 928
Variations de périmètre								
Autres mouvements				-787		-787		-787
Capitaux propres au 31 Décembre 2017	367 763	290 007	-	- 281 163	2 270	378 877	26 342	405 218
Impact des changements de méthodes liés à la 1ère application d'IFRS 9				-22 938	5 105	-17 833		-17 833
Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2018	367 763	290 007	-	- 304 101	7 375	361 044	26 342	387 385
Opérations sur capital	75 054	224 945				299 999		299 999
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-104 834		-104 834	-2 767	-107 601
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)								
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre								
Divers reclassements		100 680		-100 680		0		0
Autres mouvements				-21 477		-21 477		-21 477
Capitaux propres au 31 décembre 2018	442 817	615 632	-	- 531 092	7 375	534 732	23 575	558 306
Impact des changements de méthodes liés à la 1ère application d'IFRS 16						0		0
Capitaux propres corrigés au 1er janvier 2019	442 817	615 632	-	- 531 092	7 375	534 732	23 575	558 306
Opérations sur capital						0		0
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes								
Résultat de l'exercice				-76 258		-76 258	-2 077	-78 335
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				0		0		0
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)								
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	0	0		0
Variations de périmètre								
Divers reclassements						0		0
Autres mouvements				-403		-403		-403
Capitaux propres au 31 décembre 2019	442 817	615 632	-	- 607 753	7 375	458 071	21 498	479 568

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de €

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2019	31/12/2018
Résultat avant impôts	- 60 907	- 111 632
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	42 346	34 193
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	- 2 503	2 434
Dotations nettes aux provisions	15 615	6 171
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	5 030
Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
Autres mouvements	- 356	11 057
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	55 102	58 885
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	255 499	226 225
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 986 970	- 1 294 940
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	952 335	1 132 234
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 94 181	- 8 099
Impôts versés	- 8 718	- 6 468
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	117 965	48 952
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	112 160	- 3 795
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 1 441	24 782
Flux liés aux immeubles de placement	-	-
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 66 461	- 103 803
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 67 902	- 79 021
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	299 999
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	299 999
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	44 258	217 183
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2019	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	435 787	218 604
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	131 168	115 454
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	304 619	103 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	480 045	435 787
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	156 183	131 168
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	323 862	304 619
Variation de la trésorerie nette	44 258	217 183

CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	En milliers de DH	
ACTIFS FINANCIERS	31/12/2019	31/12/2018
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 000 717	889 583
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 000 717	889 583
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	47 304	49 860
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	47 304	49 860
Actifs financiers au coût amorti	4 313 416	2 797 629
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	399 605	305 587
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3 913 811	2 492 042
Titres au coût amorti		
Autres actifs financiers détenus au coût amorti		

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

En milliers de DH

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	31/12/2019		31/12/2018	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	425 384		353 818	
Obligations et autres titres à revenu fixe	135 127		180 519	
Actions et autres titres à revenu variable	440 206		355 246	
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés				
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	1 000 717		889 583	

2.2 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

Libellé	En milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	112 703	111 259
Actions et autres titres à revenu variable	112 703	111 259
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - brut	112 703	111 259
Provision pour dépréciation des actifs financier à la juste valeur par capitaux propres	65 399	61 399
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	47 304	49 860
dont gains ou pertes latents ou différés	7 375	7 375

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

En milliers de DH

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI	31/12/2019	31/12/2018
Comptes et prêts	325 156	305 587
Valeurs reçues en pensions	74 449	-
Autres prêts et créances	-	-
Total prêts et créances avant dépréciation	399 605	305 587
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-	-
Total prêts et créances nets de dépréciation	399 605	305 587

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

En milliers de DH

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires débiteurs	278 947	95 397
Prêts consentis à la clientèle	2 941 357	2 271 900
Opérations de pensions	129 264	-
Opérations de location financement	606 626	155 537
Total prêts et créances avant dépréciation	3 956 194	2 522 834
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 42 383	- 30 792
Total prêts et créances nets de dépréciation	3 913 811	2 492 042

2.5 IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS	31/12/2019			31/12/2018
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Immeubles de placements			-	-
Immeubles de placements				
Immobilisations incorporelles	313 387	- 120 450	192 937	178 467
Immobilisations incorporelles	313 387	- 120 450	192 937	178 467
Immobilisations corporelles	665 119	- 132 619	532 500	522 805
Terrains et constructions	343 626	- 11 011	332 615	368 569
Mobiliers et matériels d'exploitation	263 991	- 111 596	152 395	127 170
Biens donnés en location	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	32 064	14	32 078	27 066
Droit d'utilisation	25 438	- 10 026	15 412	-
Total immobilisations	978 506	- 253 069	725 437	701 272

Droits d'utilisation	01/01/2019	31/12/2019
Immobilier	-	-
Valeur brute	13 316	25 438
Amortissements & dépréciations	-	10 026
Valeur nette	13 316	15 412
Mobilier		
Valeur brute	-	-
Amortissements & dépréciations	-	-
Valeur nette	-	-
Total droit d'utilisation	13 316	15 412

2.6 ECARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

ECARTS D'ACQUISITIONS	31/12/2019	31/12/2018
Valeur comptable en début de période	10 142	10 142
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-	-
Valeur nette comptable en début de période	10 142	10 142
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-
Ecart de conversion	-	-
Filiales précédemment mises en équivalence	-	-
Autres mouvements	-	-
Valeur nette comptable en fin de période	10 142	10 142

2.7 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

En milliers de DH

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	31/12/2019	31/12/2018
Comptes à vue	1 294	968
Emprunts	200 457	2 952
Opérations de pension	237 371	120 732
Dettes locatives	15 804	-
Total dettes envers les établissements de crédit	454 926	124 652

2.8 DETTES ENVERS LA CLIENTELE

En milliers de DH

DETTES ENVERS LA CLIENTELE	31/12/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	1 825 903	1 270 409
Comptes d'épargne	336 400	261 409
Dépôts à terme	1 132 178	1 481 335
Autres comptes créditeurs	211 180	46 118
Total dettes envers la clientèle	3 505 661	3 059 271

TITRES DE CREANCES EMIS

	En milliers de DH			
Libellé	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Titres du marchés interbancaires	-			-
Titres de créances négociables	1 115 400	1 848 000	800 000	2 163 400
Intérêts courus non échus	6 873	21 016	6 873	21 016
Emprunts obligataires	-			-
Intérêts courus non échus	-			-
Autres dettes représentées par un titre	-			-
Intérêts courus non échus	-			-
Total	1 122 273	1 869 016	806 873	2 184 416

3.1 MARGE D'INTERÊT

En milliers de DH

MARGE D'INTERÊT	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	137 800	- 45 792	92 008	103 572	- 70 031	33 541
Comptes et prêts/emprunts	137 795	- 45 327	92 468	103 572	- 69 080	34 492
Opérations de pensions	5	- 465	- 460	-	- 951	- 951
Opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Opérations interbancaires	17 665	- 5 962	11 703	9 236	- 3 673	5 563
Comptes et prêts/emprunts (1)	17 629	- 5 962	11 667	9 233	- 3 673	5 560
Opérations de pensions	36	-	36	3	-	3
Emprunts émis par le Groupe	-	- 45 366	- 45 366	-	- 14 793	- 14 793
Actifs financiers disponibles à la vente	18 490	- 564	17 926	19 874	- 708	19 166
Total produits et charges d'intérêts	173 955	- 97 684	76 271	132 682	- 89 205	43 477

(1) A compter du 1er janvier 2019, suite à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 « Contrats de location », les charges d'intérêts sur les dettes locatives sont présentées dans la rubrique « Comptes et prêts/emprunts ».

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS

En milliers de DH

MARGE SUR COMMISSIONS	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	-	-	-	1 027	-	1 027
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
sur titres	-	-	-	-	-	-
de change	-	-	-	1 027	-	1 027
sur autres instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Prestations des services financiers	161 933	- 44 661	117 272	131 451	- 41 567	89 884
Banque	33 641	- 13 100	20 541	24 068	- 10 991	13 077
Banque d'Affaires (1)	128 292	- 31 561	96 731	107 383	- 30 576	76 807
Produits nets de commissions	161 933	- 44 661	117 272	132 478	- 41 567	90 911

(1) Conseil, Gestion d'actif, société de bourse et Capital Risque

2.8 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	31/12/2019	31/12/2018
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21 463	12 594
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	19 669	12 895
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	1 794	- 301
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)		
Total	21 463	12 594

3.4 COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

COÛT DU RISQUE	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux provisions	13 545	5 393
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	13 521	5 017
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges	24	376
Reprises de provisions	1 930	3 222
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 930	3 222
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprises des autres provisions pour risques et charges	-	-
Variation des provisions	29	513
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	35	518
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées		
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	- 6	- 5
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	- 11 644	- 2 684

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée selon deux poles d'activités

- . Pôle Banque qui comprend CFG Bank SA, Banque agréée par Bank Al Maghrib;
- . Pôle Banque d'affaires structuré autour des métiers suivants:
 - * Finance d'entreprise (CFG Finance);
 - * Société de bourse (CFG Marchés);
 - * Gestion d'Actifs (CFG Gestion et CFG Gestion Privée);
 - * Capital Investissement (CFG Capital et T Capital Gestion).

4.1 PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT

En milliers de DH

INFORMATION SECTORIELLE	Activités Bancaires	Activités Banque d'affaires (1)	Portefeuille de participation	Total
Marge d'intérêt	76 334	- 63	-	76 271
Marge sur commissions	24 783	92 489	-	117 272
Produit net bancaire	132 883	94 578	-	227 461
Résultat net	- 93 405	15 070	-	78 335
Résultat net part groupe	- 92 063	15 805	-	76 258

(1) Conseil, Société de bourse, Gestion d'actif et Capital Investissement

4.2 PRINCIPAUX AGREGATS DU BILAN

En milliers de DH

INFORMATION SECTORIELLE	Banque	Banque d'affaires	Total
Total bilan	6 731 306	566 165	7 297 471
<i>dont</i>			
Eléments de l'actif			
Actifs financiers disponibles à la vente	35 079	12 225	47 304
Prêts et créances sur les établissements de crédit	392 705	6 900	399 605
Prêts et créance sur la clientèle	3 913 811	-	3 913 811
Eléments du passif			
Dettes envers les établissements de crédit	453 630	1 296	454 926
Dettes envers la clientèle	3 505 661	-	3 505 661
Capitaux propres	417 108	- 11 889	405 219

5.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	En milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés		
Engagements de financement donnés	402 758	302 349
<i>Aux établissements de crédits</i>		
<i>A la clientèle</i>	402 758	302 349
Autres engagements donnés		
Total des engagements donnés	402 758	302 349
Engagements de financement reçus		
<i>des établissements de crédits</i>	-	-
<i>de la clientèle</i>		
Total des engagements reçus	-	-

5.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIES

	En milliers de DH	
	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie donnés	3 051	3 083
<i>Aux établissements de crédits</i>		
<i>A la clientèle</i>	3 051	3 083
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements de garantie donnés	3 051	3 083
Engagements de garantie reçus	5 591 299	4 772 110
<i>des établissements de crédits</i>		
<i>de la clientèle</i>	5 591 299	4 772 110
Total des engagements reçus	5 591 299	4 772 110

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	En DH			
	31/12/2019		31/12/2018	
Résultat par action	-	17,69	-	24,30
Résultat dilué par action	-	17,69	-	24,30

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
CFG Bank	667 762 900	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	41 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Marchés	20 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associés	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300 000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosevelt	106 000 000	71,70%	71,70%	IG

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	10 ans	15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

ENCOURS PAR BUCKET

	31/12/2019			31/12/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	3 818 820	113 485	23 889	2 409 591	100 159	13 084
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	3 818 820	113 485	23 889	2 409 591	100 159	13 084
Titres de dette						
Engagements hors bilan	444 093	1 978	-	97 929	10	-

DEPRECIATION PAR BUCKET

	31/12/2019			31/12/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la JV par OCI						
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dette						
Actifs financiers au coût amorti	30 567	3 037	8 779	25 812	3 300	1 680
Prêts et créances sur les EC						
Prêts et créances sur la clientèle	30 567	3 037	8 779	25 812	3 300	1 680
Titres de dette						
Engagements hors bilan						



CFG BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date. Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 9 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à leur juste valeur.

1. Normes et principes de consolidation

Bases de préparation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 31 décembre 2019.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société - mère, sur la base de méthodes comptables homogènes. Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

Périmètre de consolidation

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence. CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG

Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Les immobilisations corporelles

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts de sortie attendus.

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de



l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Les options retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées.

La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	Entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans
Matériel roulant	5 ans	5 ans

Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Ceci distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Options retenues

A la date d'arrêté, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

Immobilisations incorporelles

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

Le modèle du coût amorti

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur ultérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité.

La valeur résiduelle est estimée comme nulle.

Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases :

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges ;
- Les dépenses relatives à de la phase de développement sont activées.

Goodwill

Norme

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition.

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en



cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Contrats de location financement

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans la bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal l'investissement net dans le contrat de location.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a opté pour l'approche rétrospective simplifiée consistant à comptabiliser l'effet cumulé de la norme en capitaux propres. Cet effet en capitaux propres résulte de la différence entre :

- Un droit d'utilisation et son amortissement déterminés comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, actualisés à la date de première application de la norme ;
- Un passif de location actualisé à la date de première application.

En application des dispositions relatives à l'approche rétrospective simplifiée, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

La banque a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;

- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée résiduelle des contrats à la date de première application de la norme.

Le tableau ci-après présente les rubriques du bilan ayant fait l'objet d'ajustements par application de la norme IFRS 16 :

En millions de dirham	31/12/2018	Effet de l'application d'IFRS 16	01/01/2019
Actif d'impôt	-	-	-
Immobilisations corporelles	13	-	13
dont valeur brut comptable	13	-	13
dont cumul des amortissements et pertes de valeur	-	-	-
Effet sur le total Actif	13	-	13
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13	-	13
Passifs d'impôt	-	-	-
Capitaux propres	-	-	-
Effet sur le total Passif	13	-	13

Actifs et passifs financiers

Norme IFRS 9

La norme IFRS 9 remplace la norme IA 39 dès la 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicable à ces actifs. Elle aligne davantage la comptabilité de couverture et de la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers ;
- Axe 2 : Dépréciation et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues ;
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS 9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA (First Time Application). L'impact des écarts de comptabilisation entre IAS 39 est à enregistrer



en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

Actifs financiers :

Description de la norme et modalités de dépréciation

Selon le modèle de pertes avérées relatif à la norme IAS 39, les provisions sont constatées pour les créances faisant l'objet d'une preuve objective de la dépréciation et lors de la survenance d'un événement de crédit.

Les créances pouvaient alors être classifiées en trois classes distinctes : les créances saines, les créances sensibles et enfin les créances en défaut.

La norme IFRS 9, elle, a pour objectif de définir un nouveau mode dynamique de dépréciation comptable de l'ensemble des actifs financiers. Cette norme apporte ainsi une nouvelle définition du provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues et ce dès l'acquisition de l'actif. Les nouveautés par rapport à la norme IAS 39 peuvent être résumées comme telles :

- Périmètre d'application étendu : l'ensemble des instruments de crédit et de taux d'intérêts nonobstant le type d'instrument ou sa classification, au bilan ou en hors bilan sont concernés par la dépréciation ;
- Introduction du modèle de dépréciation sur deux horizons (à horizon douze mois ou sur la durée de vie de l'actif) selon le niveau de dégradation de la qualité de crédit ;
- Dépréciations calculées en appliquant un modèle de projection probabiliste.

Critères de segmentation des créances

L'ensemble du périmètre des actifs financiers est segmenté en trois niveaux de dégradation appelés Buckets :

Créances classées en Bucket 1 :

- Un actif est classé en Bucket 1 en cas d'absence de dégradation ou lorsqu'une dégradation non significative de la qualité de la contrepartie a été constatée depuis l'octroi
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur l'année à venir (ECL 12 mois).

Créances classées en Bucket 2 :

- Un actif est classé Bucket 2 lorsqu'une dégradation significative de la qualité de crédit a été constatée depuis l'octroi
- La dégradation significative peut être par

exemple liée à l'inscription des créances en Watchlist, en Weaklist, ou encore à des impayés supérieurs à 30 jours ;

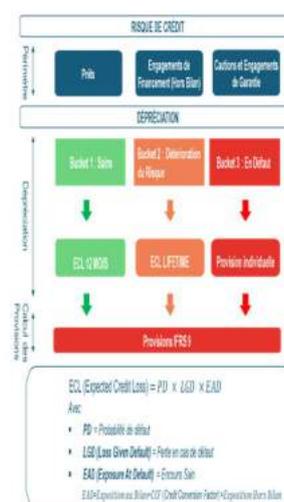
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle du contrat (ECL Lifetime).

Créances classées en Bucket 3 :

- Un actif est classé Bucket 3 lorsque la perte est avérée et que le tiers est déjà en défaut.
- Le montant des provisions allouées est égal au montant des provisions spécifiques tel que déjà calculé en IAS39.

Calcul des ECL

Les ECL sont définies selon le mécanisme suivant :



1. Probabilité de Défaut

Un modèle empirique de calcul des provisions IFRS 9 prenant en compte les spécificités relatives à CFG Bank (profondeur d'historique des données réduites, un nombre de défauts limité etc.) a été développé pour le calcul des probabilités de défaut.

Le modèle est basé sur l'historique des impayés pour calculer une matrice de transition entre l'état sain et l'état défaut, en passant par les catégories « 1 impayé », « 2 Impayés » et « 3 Impayés ». Cette matrice de transition a permis d'estimer une term-structure des PD (évolution des PDs en fonction de la maturité résiduelle), et en particulier :

- La PD de 12 mois affectée aux créances en Bucket 1 ;
- La PD lifetime affectée aux créances en Bucket



2 .

NB : Une PD de 100% a été affectée aux créances en Bucket 3 (défaut absorbant)

2. Loss Given Default (LGD)

La LGD a été modélisée pour certaines garanties pouvant être modélisées de façon à estimer le taux de recouvrement de la banque en cas de défaut de la contrepartie.

3. Exposure at Default – Exposition en cas de défaut (EAD)

L'EAD correspond au total exposition de la Banque (exposition au Bilan et exposition au Hors Bilan) pouvant être impactée par le défaut d'une de ses contreparties.

La formule de calcul de l'EAD appliquée par CFG Bank est la suivante :

$EAD = Exposition\ au\ Bilan + CCF \times Exposition\ Hors\ Bilan$ (avec CCF = Taux de conversion du Hors Bilan en Bilan)

Passifs financiers :

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories suivantes :

- Passif financier au coût amorti : il s'agit du classement par défaut ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : A la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limite aux trois cas suivants :
 - Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
 - Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
 - Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

Provisions du passif

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

Impôt sur le résultat

Norme

Dès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Options retenues

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.



IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.



I. RISQUES AFFERENTS A LA BANQUE

La structure de gouvernance de la gestion des risques mise en place par CFG Bank repose sur des règles et procédures internes clairement définies et une surveillance continue. Ce dispositif s'inscrit dans le respect des dispositions réglementaires émises en la matière par Bank Al-Maghrib.

Cette structure est composée des organes suivants :

- **Comité des Risques** : examine et approuve la stratégie, les politiques et les pratiques en matière de gestion globale des risques ;
- **Direction Générale** : arrête et valide les grandes orientations stratégiques relatives à la gestion des risques de la banque ;
- **Direction de la Gestion Globale des Risques** : a en charge la mise en place et le suivi du dispositif global de gestion des risques de crédit, marché, liquidité et opérationnel.

1. RISQUE DE CREDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de surveillance du risque de crédit est organisé autour de plusieurs structures commerciales et centrales dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes.

Il s'articule également autour de plusieurs comités opérationnels :

- **Le comité de crédit** : Composé de la Direction des Risques, de la Direction Générale, de la Cellule Crédit, et de la Direction Juridique, il se prononce sur la décision relative au dossier de crédit conformément à la politique de crédit.
- **Le comité mensuel de Suivi des Impayés, de la Watch List et de la Weaklist** : Mis en place pour chacun des pôles Retail, Entreprise et Banque privée, il est composé de la Direction Métier concernée, de la Direction des Risques, et éventuellement de la Direction Juridique. Le responsable Métier se prononce sur l'état des impayés qui le concernent ainsi que sur les actions menées pour leur recouvrement. La Direction des Risques assure le suivi des impayés, s'assure de la mise en œuvre des plans d'actions et alerte chaque responsable Métier sur les créances qui seront classées dans la Watch List ou la Weaklist. Un PV est ensuite transmis aux différentes entités opérationnelles ainsi qu'à la Direction Générale.
- **Le comité semestriel de Provisionnement, des Risques sensibles, et de la Weaklist** : Composé de la Direction Générale, des Directions Métiers et de la Direction des Risques, ce comité se prononce sur les créances qui devront être provisionnées.

Politique et procédures d'octroi de crédit :

Plusieurs types de crédit sont aujourd'hui octroyés :

- Les crédits à l'habitat ;
- Les crédits d'Investissements et CMT destinés aux Entreprises ;
- Les crédits de trésorerie garantis destinés aux Entreprises ou aux Particuliers ;
- Les crédits à la Promotion Immobilière (CPI) ;
- Les découverts et facilités de caisse ;
- Les crédits Lombard ;
- Les crédits Baux ;
- Les crédits à la Consommation.

La politique de gestion des risques de CFG Bank relative aux crédits s'appuie sur les principes suivants :

- Le respect de la réglementation régissant l'activité Crédit ;
- Le respect des règles et procédures internes régissant l'octroi des crédits : ratios de couverture, garanties, quotité de financement, taux d'endettement, ...
- L'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à l'évaluation des risques et à la décision : fiche Simulation Crédit, grille d'analyse et d'évaluation, base incidents interne,...;
- L'implication des entités centrales et commerciales dans la prise de décision d'octroi ;
- Le suivi et le contrôle des garanties assurés régulièrement par les fonctions commerciales et centrales ;
- L'analyse de l'impact des expositions globales de CFG Bank ;
- Le respect des limites réglementaires et internes de crédit ;
- Le respect du code d'éthique Bank AL-Maghrib/ GPBM.

Procédure d'octroi et dispositif de délégation :

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de l'établissement repose sur 3 principes :

1. Constitution du dossier de crédit :

Assurée par les conseillers, elle comporte d'une part le recueil des informations liées au crédit et la collecte des documents nécessaires à l'analyse du dossier, puis d'autre part, l'émission d'un premier avis sur celui-ci, sur la base de sa conformité aux conditions et aux normes de crédit internes.

2. Analyse du dossier de crédit:

Sur la base des différents éléments collectés par l'entité commerciale, l'analyse du dossier de crédit relève de la responsabilité de plusieurs entités centrales de la banque, e.g. la direction des Risques et éventuellement la cellule Crédit lorsqu'il s'agit d'un premier dépouillement des dossiers Retail. Une évaluation de risque Crédit est effectuée par la direction des risques. Elle comporte notamment l'analyse financière, le contrôle des garanties et l'évaluation du risque Crédit ainsi que l'analyse de son impact sur les expositions globales de CFG Bank.

3. Prise de décision et dispositif de délégation :

Aujourd'hui, la majorité des demandes de crédit sont soumises au comité crédit.

Un dispositif de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit a été élaboré pour certains types de crédit.

Dispositif d'évaluation et de suivi du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien de la responsabilité des entités commerciales que de celle de la direction des Risques.

Dans le cas des crédits immobiliers acquéreurs, l'analyse est effectuée sur la base d'une fiche Simulation Crédit qui récapitule l'ensemble des critères d'acceptation mis en place par la banque : âge du demandeur, durée du crédit, quotité de financement, taux d'endettement, etc. Cette fiche reprend les conditions de crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit internes et réglementaires.

Quant aux crédits Entreprise et TPE/ professionnels, l'analyse de la qualité des engagements de crédit à l'octroi se base aujourd'hui essentiellement sur l'analyse et les diligences effectuées par le Risque afin d'évaluer le risque crédit relatif au projet et à la contrepartie mais également de s'assurer de la conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et des règles internes mises en place.

Système de notation interne :

Afin de renforcer son dispositif de gestion du risque de crédit, CFG Bank a démarré le projet de mise en place d'un système de notation conforme aux exigences Bâle 2, pour les entreprises.

Compte tenu de la faible profondeur de l'historique, ce dispositif se basera dans un premier temps sur un modèle opérationnel à partir des grilles d'analyse Risque Entreprise et Retail déjà mises en place.

Dans un deuxième temps, un modèle statistique sera développé. Ce «modèle scoring» consiste à attribuer à chaque entreprise un score sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Ainsi, chaque entreprise sera affectée à une classe de risque définie par des intervalles de scores selon les normes de Bâle 2.

Suivi des garanties :

Plusieurs natures de garanties sont acceptées par CFG Bank, selon le type de crédit demandé :

- Le nantissement des valeurs mobilières, d'OPCVM et des produits d'Assurance-vie détenus par l'emprunteur ;
- La caution ;
- L'hypothèque ;

- L'Assurance-Crédit.

Des ratios de couverture par type de garanties sont mis en place. Un suivi en central est assuré automatiquement à l'aide du système d'information et au quotidien lorsqu'il s'agit d'un portefeuille financier donné en garantie. Un appel de marge est alors déclenché suite à la baisse de la valorisation de ce portefeuille. Ce ratio de couverture sera détaillé et affiné davantage selon d'autres critères notamment la liquidité des actions.

La banque peut également demander au client de modifier les garanties données en cas de survenance d'un événement impliquant la dégradation d'une des valeurs données en garantie par le client, e.g. forte dégradation de la situation financière, liquidation de la société dont les titres sont nantis, expropriation d'un bien immobilier pour cause d'utilité publique, etc.

Watch List

S'inscrivant dans la poursuite de la dynamique de renforcement des outils de surveillance du risque de crédit, et compte tenu du développement attendu de l'activité Crédit les prochaines années, la Direction des risques a instauré un dispositif de suivi et de surveillance des créances sensibles, à la lumière du projet de réforme de la circulaire 19/G/2002 en cours de Bank Al Maghrib :

- Une étude semestrielle qui permet d'identifier les créances présentant des signes avant-coureurs de défaut est réalisée,
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

La Direction des risques en informe ensuite la Direction Générale, à travers la synthèse mensuelle qui lui est transmise, le comité mensuel de suivi des impayés et de la Watch List ainsi que le comité semestriel de provisionnement et des risques sensibles.

Weaklist

Toujours dans l'optique du renforcement de son dispositif de gestion du Risque Crédit, la Direction des Risques a mis en place une Weak List interne pour mesurer, anticiper et prévenir tout risque de perte :

- Les créances devant être déclassées en Weaklist sont identifiées lors de l'état des lieux semestriel ;
- Leur suivi est effectué à fréquence mensuelle.

Créances en souffrance :

Du fait du suivi rapproché des engagements par CFG Bank, les créances éligibles au provisionnement au regard de la réglementation sont systématiquement identifiées par la Direction des Risques, qui en informe mensuellement la Direction Générale à travers une synthèse mensuelle, le comité mensuel de Suivi des impayés, Watch List et Weaklist et semestriellement le Comité semestriel de Provisionnement et des Risques sensibles.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'encours impayé doit être déclassé dans la catégorie :

- « créance pré-douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 90 jours après son terme ;
- « créance douteuse », lorsque l'échéance n'est pas honorée 180 jours après son terme ;
- « créance compromise », lorsque l'échéance n'est pas honorée 360 jours après son terme ;

Dans le cas des créances restructurées, les règles qui s'appliquent sont les suivantes :

Sont classées dans la catégorie de créance douteuse:

- Les créances restructurées plus de 2 fois,
- Les cas de troisième restructuration doivent être exceptionnels et dûment justifiés par l'établissement
- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 90 jours

Sont classées dans la catégorie de créance compromise:

- Les créances restructurées enregistrant un impayé > 180 jours,

Le montant des provisions à constituer est fixé par la direction des risques, sachant que les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montant, déduction faite des agios réservés et des garanties adossées aux crédits tel que détaillées au niveau de l'article 15 de la circulaire n° 19/G/2002 ;

Le remboursement de l'impayé par le client implique une reprise systématique des provisions préalablement constituées ;

Le classement d'une créance dans la catégorie des créances irrégulières ou dans l'une des catégories des créances en souffrance entraîne le transfert dans cette même catégorie, de l'ensemble des créances détenues sur la contrepartie concernée, lorsqu'il s'agit de l'Entreprise. Cette disposition ne s'applique pas aux créances détenues par les particuliers ;

En cas de créance irrécupérable ou en cas d'arrangement justifié avec le client pour le règlement partiel du capital de la créance, un passage à perte total ou partiel de la créance est susceptible d'avoir lieu après consentement du comité de crédit.

Recouvrement

Lorsque le client n'honore pas ses engagements à l'échéance du crédit, CFG Bank doit procéder dans un premier temps à une tentative de recouvrement à l'amiable.

La voie judiciaire devient inéluctable lorsque la procédure de recouvrement à l'amiable s'avère non concluante.

Une réaction du client peut survenir à n'importe quelle étape et peut éventuellement déboucher sur un arrangement amiable et donc sur un abandon de la poursuite judiciaire.

Le processus Recouvrement est actuellement en cours de formalisation. Sa mise en place est prévue en S1 2020.

Dispositif de limites internes et stress test :

Une limite interne de perte maximale est fixée pour le portefeuille des crédits. Elle se définit comme la limite à ne pas dépasser quelle que soit l'évolution des facteurs de risques dans le cadre d'un scénario catastrophe. Cette limite correspond à un pourcentage des fonds propres et donne lieu à un montant d'exposition maximal i.e. plafond d'engagement qui fait l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales. La limite de perte maximale est revue régulièrement et validée par le conseil d'administration.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction générale est informée régulièrement de l'exposition de la banque au risque de crédit à travers :

- **La synthèse mensuelle des impayés et créances sensibles** envoyée à la Direction Générale ;
- **Les PV des comités mensuels de Suivi des impayés ;**
- **Les comités semestriels de Provisionnement de la Watchlist et de la Weaklist ;**
- **Les analyses Risques Entreprises et Retail** effectuées en amont de l'octroi de crédits Entreprises et TPE ;
- **Des analyses Risques ponctuelles** lorsqu'une problématique est identifiée ;
- **Un reporting trimestriel** élaboré par le Risque et destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux métiers concernés. Ce reporting comporte :
 - Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée
 - Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements
 - Les recommandations de la Direction des Risques et rappel des guidelines
- **Le reporting régulier sur la concentration des engagements de la banque** sur le secteur de la promotion immobilière.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de crédit lors du conseil/comité des Risques trimestriel.

2. RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

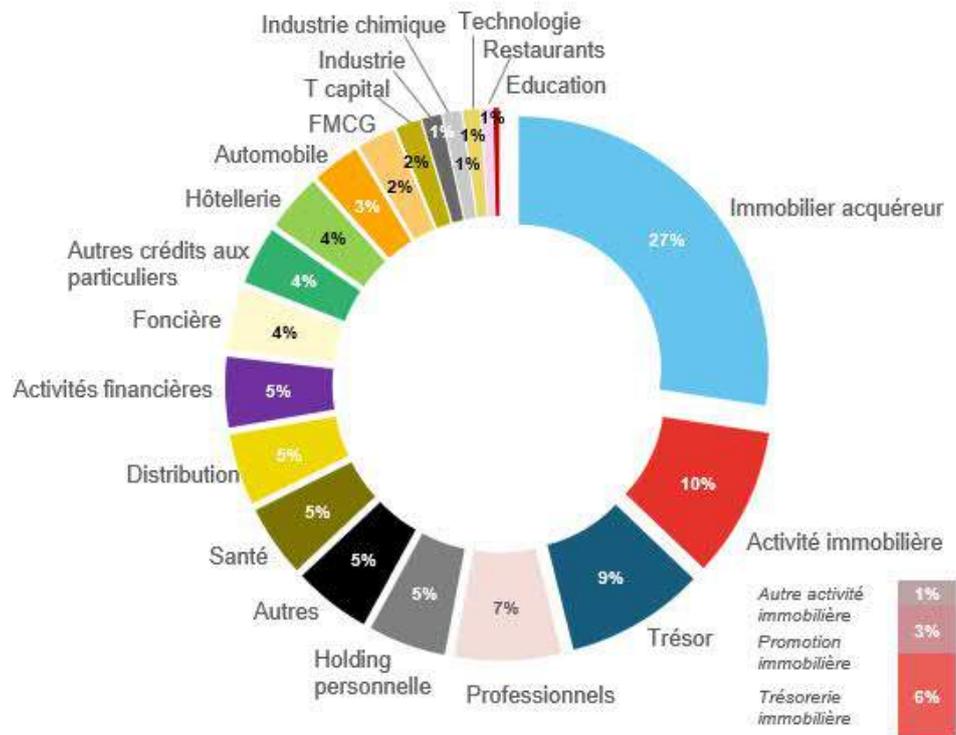
Il s'agit des expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer l'établissement à des pertes du fait du risque de contrepartie.

Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ;
- des catégories de contreparties : GE, PME, TPE et particuliers ;
- des contreparties appartenant à la même région géographique ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties individuelles.

Répartition des expositions globales de la banque par secteur d'activité :

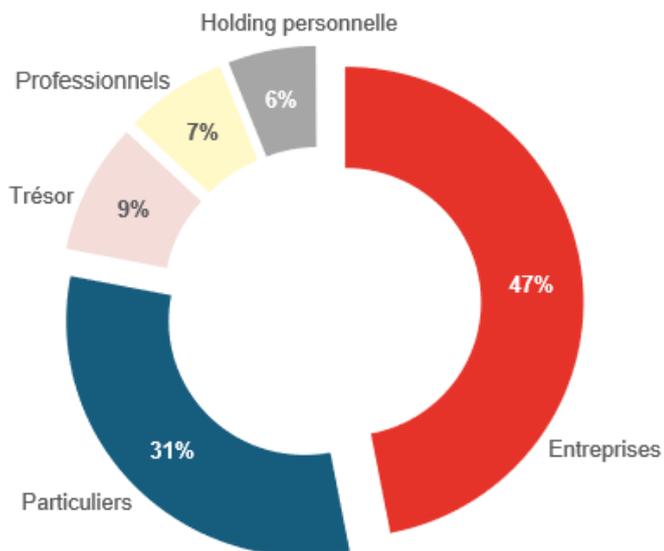
L'exposition à fin décembre 2019 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements par catégorie de contrepartie :

L'exposition de l'encours des engagements à fin décembre 2019 par rapport aux différentes catégories de contreparties se répartit comme suit :



Source : CFG Bank

Répartition des engagements de la banque par zone géographique :

Les engagements de CFG Bank sont fortement concentrés sur les deux régions du grand Casablanca et de Rabat et Région.

→ A fin décembre 2019, on note une diversification sectorielle et bonne répartition du portefeuille par catégorie de contrepartie permettant ainsi une bonne gestion du risque de concentration.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

Système de limites:

Une limite de concentration est fixée par la banque en ce qui concerne les Crédits à la Promotion Immobilière et le secteur de l'hôtellerie.

Des limites de contreparties relatives aux prêts interbancaires effectués par CFG Bank auprès des banques de la place sont définies. De plus, la banque s'interdit de prêter à des contreparties jugées risquées.

Une limite en position pour le portefeuille de dette privée est également définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit.

Pour les actions, une liste d'exposition autorisée est définie selon des critères économiques ainsi qu'une limite de position maximale et de concentration par valeur.

Des limites de contrepartie globales et par catégories et types d'entreprises, hors établissement de crédit, ont été définies pour l'activité Change.

Ces limites sont revues et validées par le conseil d'administration.

Enfin, conformément à la circulaire N°8/G/2012 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, une mesure de l'exposition par bénéficiaire est réalisée trimestriellement, et ce à travers le calcul du rapport entre d'une part le total des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire et d'autre part les fonds propres réglementaires, qui ne doit pas dépasser 20%. Ce coefficient est suivi régulièrement par la direction des risques.

Information de l'organe d'administration et de direction :

De plus, le suivi régulier du risque de concentration est renforcé par un reporting trimestriel destiné à la Direction Générale ainsi qu'aux Directions Métiers. Ce reporting comporte :

- Les résultats du CMDR sur base individuelle et sur base consolidée,
- Les simulations et projections au trimestre suivant en prévention à des potentiels dépassements,
- Les recommandations de la Direction des Risques et les Guidelines.

En outre, la direction générale et les directions opérationnelles sont régulièrement informées de la concentration des expositions de la banque sur le secteur de la promotion immobilière.

Enfin, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de concentration lors du conseil / comité trimestriel des risques.

3. RISQUE DE MARCHE

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Dans le cas de notre établissement, ils recouvrent les risques de change, de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de marché est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des procédures internes et des aspects réglementaires.

La salle des marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché ainsi que de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque. Elle participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires et internes relatives à son activité.

La direction des risques est chargée de la conception du dispositif de mesure, de suivi et de surveillance du risque marché. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de mesure, de suivi et de surveillance, et ce conformément à la stratégie de la banque d'une part et aux exigences réglementaires d'autre part.

Mesure et surveillance du risque de Marché :

Dans le but d'accompagner la croissance de la banque et d'assurer un suivi des risques efficace, la direction des risques de CFG Bank a amélioré son dispositif global de gestion du risque Marché, à travers notamment la rationalisation de la mesure VaR pour l'ensemble du portefeuille de négociation de la banque, l'encadrement des activités de marché par la mise en place d'un dispositif de stress test adéquat et la revue des limites instaurées.

Par ailleurs, un suivi régulier est effectué par type d'instrument de marché et les limites réglementaires et internes sont suivies à plusieurs niveaux.

Ce dispositif permet aux métiers et à la Direction Générale d'être informés de manière continue des évolutions de l'activité de marché.

Dispositif de limites et indicateurs de risque :

Plusieurs limites et indicateurs de risque sont définis en matière de risque de Marché :

- Des limites en position par activité :

- Deux types de limites sont définis quant à la position du portefeuille Actions : d'une part, une liste des valeurs éligibles au trading selon les critères de capitalisation et de liquidité est définie ; puis d'autre part, des limites maximales en position globale et par valeur sont fixées. Un suivi de la diversification du portefeuille actions est également effectué ;
- Quant à l'activité Taux, une limite en positions pour le portefeuille de dette privée est définie. Elle concerne les émetteurs privés non financiers, hors Etablissements de Crédit. Pour ces derniers, les limites prévues sont les limites réglementaires (division des risques par bénéficiaire et par groupe d'intérêt) ;

- o Deux limites en positions existent aujourd'hui pour l'activité Change ; une limite de position de Change globale ainsi qu'une limite de position par devise ;

- **Des limites de contreparties:**

Sur le marché monétaire, le risque de contrepartie diffère selon qu'il s'agit du marché interbancaire ou du marché des repos. Ce risque existe dans le cas où CFG Bank est dans le sens prêteur, et se matérialise par la défaillance de la contrepartie emprunteuse.

- o Pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées ;
- o Quant au marché interbancaire, des limites de contreparties sont mises en place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. CFG Bank a exclu certaines contreparties considérées comme présentant un risque élevé ;
- o En ce qui concerne l'activité Change, des limites globales et par contrepartie sont définies. Les limites par contrepartie sont définies en fonction de la notation de cette dernière.

- **Des limites de pertes maximales par activité :**

La limite de perte maximale se définit comme la limite à ne pas dépasser en cas de réalisation de scénarii catastrophe :

- o Le choc appliqué pour l'activité Taux de CFG Bank est défini par une hausse brutale et instantanée des taux et des spreads ;
- o Sur le portefeuille Actions, le scénario stress-test est représenté par des phases baissières et continues du marché ;
- o Pour l'activité Change, il s'agit d'évaluer une dépréciation ou appréciation du Dirham par rapport aux principales devises.

Ces limites de consommation des fonds propres traduisent l'appétence du conseil d'administration au risque marché. Cette limite donne lieu à un montant d'exposition maximal par activité i.e. **un plafond d'engagement par activité** qui doit faire l'objet de suivi et contrôle au quotidien par les entités centrales.

- **Des indicateurs de risque :**

Les principaux indicateurs de risque sur lesquels se base CFG Bank pour apprécier son niveau d'exposition au risque de marché sont la VAR, le P&L cumulé et la sensibilité lorsqu'il s'agit du portefeuille obligataire. Ceux-là sont logiquement comparés à des limites internes fixées notamment en fonction de la limite de perte maximale (stop VaR, stop Loss) ou de la limite en sensibilité du portefeuille pour les positions sur taux.

Ce dispositif de limites est défini par la Direction Générale et le Risk Management, puis validé par le conseil d'administration. Elles sont suivies notamment à travers des reportings réguliers partagés avec les métiers et la Direction Générale et ne doivent pas être dépassées quelles que soient les conditions et l'évolution du marché.

En complément des limites internes et autres indicateurs de risques mis en place, CFG Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité et sur le ratio Tier One ;
- La limite de 20% relative au Coefficient Maximum de Division des Risques par contrepartie et par groupe d'intérêt.

Stress tests:

En complément des stress tests minimaux définis par Bank Al Maghrib, la banque a également développé des scénarios Stress tests historiques et adverses pour les portefeuilles Taux et Actions qui seront suivis dans le cadre de la surveillance du risque marché.

Information de l'organe d'administration et de direction :

La Direction Générale est aujourd'hui informée en temps réel de la nature et du montant de tout dépassement prévisionnel avant toute opération.

Afin de renforcer son dispositif de suivi et de surveillance du risque marché, un reporting quotidien « Risque Marché » a été mis en place.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de marché lors du conseil/comité trimestriel des risques.

4. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Organisation et gouvernance :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque de liquidité est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des procédures internes :

La salle des marchés participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque. Elle est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers la gestion de la trésorerie immédiate et prévisionnelle. Elle observe l'impasse de liquidité statique par la mesure des besoins ou des excédents de liquidités aux dates futures. En effet, elle établit :

- un tableau de bord quotidiennement permettant de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, du solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants/ sortants et des prêts/emprunts sur le marché monétaire ;
- un échéancier de trésorerie prévisionnelle, mis à jour à fréquence régulière ;

Cette entité est également en charge de veiller au respect des limites réglementaires relatives à son activité.

Le middle office est chargé quant à lui de contrôler en permanence la limite de trésorerie validée par le conseil d'administration. Il tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque lui permettant de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour.

La Direction des Risques est chargée de la mise en place du dispositif de gestion du risque de liquidité. A ce titre, elle décline la stratégie de gestion des risques, définie avec la Direction générale et validée par le conseil d'administration, en politiques et limites sur les risques de liquidité. Elle met en place les indicateurs de suivi et de surveillance tels que recommandés par Bank al Maghrib, i.e. le LCR et les stress tests mensuels de liquidité.

La Gestion Globale des Risques effectue également, lors du comité des risques, une analyse ALM du bilan et calcule les gaps de liquidité par tranche de maturité.

Enfin, elle assure également un suivi régulier du risque de liquidité renforcé par un reporting mensuel destiné à la Salle des Marchés ainsi qu'à la Direction Générale, qui inclut également des simulations sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité.

Politique de refinancement de la banque :

La politique de la banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour objectif d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse le développement de son activité.

Sources de financement et maturités :

Dans le cadre de son activité, CFG Bank finance des crédits d'Investissement et CMT Entreprise et des crédits de trésorerie à court et moyen terme ainsi que des crédits immobiliers résidentiels à long terme.

Afin de ne pas s'exposer à un risque de liquidité du fait d'un déséquilibre entre la maturité de l'actif (crédits) et celle du passif (financement), CFG Bank cherche à optimiser la gestion de son bilan en ayant recours à des financements dont la durée serait adossée à celles des crédits. Pour cela, plusieurs sources de financements permettent à la banque de répartir les ressources obtenues sur des maturités différentes correspondant à la maturité des crédits. Il s'agit de :

- financements via le marché interbancaire pour les actifs dont la maturité est inférieure à une semaine : une des sources majeures pouvant générer le risque de liquidité est l'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour satisfaire des besoins inattendus à court terme. Afin de limiter cette éventualité, CFG Bank a négocié des lignes de crédit sur le marché monétaire auprès de plusieurs banques de la place ;
- financements via le marché des repos pour les actifs dont la maturité serait comprise entre 7 jours et 1 mois ;
- financements par les dépôts à terme ou l'émission de certificats de dépôts pour les crédits dont la maturité est au moins de 3 mois : afin de diversifier les sources de financement de la banque, cette dernière a également mis en place un programme d'émission de Certificats de Dépôt ;

- financement via la collecte des dépôts à vue et comptes sur carnet depuis le récent développement de l'activité bancaire par CFG Bank pour les crédits à plus longue maturité ;
- financement via le recours aux avances 7 jours, accordées par Bank Al Maghrib.

L'adossement de la maturité des financements nécessaires par rapport à celle des crédits permet à CFG Bank de mieux gérer les gaps de liquidités.

Principales contreparties :

L'incapacité de l'établissement de satisfaire ses engagements peut également être générée par des pertes importantes résultant des défaillances des contreparties. CFG Bank a par conséquent mis en place des limites de contreparties :

- interbancaires, relatives aux prêts effectués par CFG Bank à des banques de la place. Celles-ci reposent sur la taille et la santé financière de l'établissement, sur l'existence d'éventuels antécédents sur le marché et sur la qualité de la relation. Sont exclues certaines contreparties jugées à risque élevé.
- pour le marché des repos, des limites par nature de contrepartie et par type de titres acceptés en pension sont instaurées.

Dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité

Suivi de l'échéancier des flux de trésorerie

L'évaluation et le suivi du risque de liquidité est assuré à travers l'évaluation de la trésorerie immédiate et la trésorerie prévisionnelle :

- la salle des marchés établit quotidiennement un tableau de bord qui lui permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde auprès de Bank Al Maghrib, des flux entrants et sortants ainsi que des emprunts/ prêts sur le marché monétaire. Le middle office tient également un tableau quotidien de suivi de l'échéancier de trésorerie de la banque qui lui permet de calculer l'excédent ou le déficit de liquidité au jour le jour ;
- un échéancier de trésorerie prévisionnelle est établi et actualisé régulièrement par la salle des marchés.

Calcul des gaps de liquidité par tranche de maturité

Le risque de liquidité est mesuré par le gap de liquidité (ou impasse de liquidité), obtenu par la différence entre les flux de trésorerie entrants (dépôts clients, remboursements de crédit, amortissement de titres de créances, ventes fermes, emprunts et retours de prêts) et les flux de trésorerie sortants (retrait clientèle, décaissement de crédit, achats fermes, prêts et retours d'emprunts) par tranches de maturité. On distingue 3 tranches de maturité :

- Court Terme : =< 1 an,
- Moyen Terme :] 1-5 ans [
- Long terme : >= 5 ans.

Cette technique permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la banque à court, moyen et long terme et permet d'estimer les besoins de refinancement sur différents horizons et ainsi arrêter les modalités de couverture adéquates.

Limites et indicateurs de risque de liquidité :

Les gaps de trésorerie sont gérés à travers la limitation du besoin de financement quotidien de CFG Bank. Ce besoin est défini par le solde des flux positifs et négatifs générés par les transactions quotidiennes, i.e. achats, ventes, mises et prises en pension, prêt et emprunts.

Un autre indicateur permet de mesurer le risque de liquidité de la banque : le LCR, Liquidity Coverage Ratio, le ratio de liquidité court terme Bâle 3 :

Actifs liquides de haute qualité qu'elles détiennent

> 100%

Leurs sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité

Durant l'année 2019, le LCR est resté conforme au minimum réglementaire.

Stress tests minimaux :

CFG Bank réalise également tous les mois les stress tests minimaux de liquidité conformément aux scénarii définis par Bank Al Maghrib.

L'impact de ces scénarii est évalué par rapport au niveau :

- Du besoin additionnel de liquidité sur 1 mois ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et la valeur actualisée du portefeuille de Bons du Trésor disponible ;
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et le total actif liquides et réalisables,
- Du rapport entre le besoin additionnel de liquidité et les lignes stand-by de liquidité.

Les résultats des stress tests de liquidité effectués durant l'année 2019 montrent que CFG Bank a la capacité de faire face à ses besoins de liquidité et ce notamment grâce aux BDT, aux actifs liquides et réalisables et aux lignes stand-by de liquidité.

Information de l'organe d'administration et de Direction :

La Direction des Risques élabore mensuellement un reporting sur la liquidité à destination de la Direction Générale et de la Salle de marché. Ce reporting comporte :

1. Le résultat du LCR du mois ainsi que son évolution au cours des six derniers mois ;
2. Le résultat des Stress Tests ;
3. L'analyse de ces résultats ;
4. Les projections du LCR sur les quatre prochains mois, dans le cas d'un scénario de stress, afin d'anticiper les éventuels besoins de liquidité,
5. Les recommandations de la Direction des Risques à destination des métiers à prendre en compte dans leur gestion de la liquidité.

En outre, le conseil d'administration est avisé de l'exposition de la banque au risque de liquidité lors des comités d'audit semestriels et du conseil/ comité trimestriel des risques.

5. RISQUE OPERATIONNEL

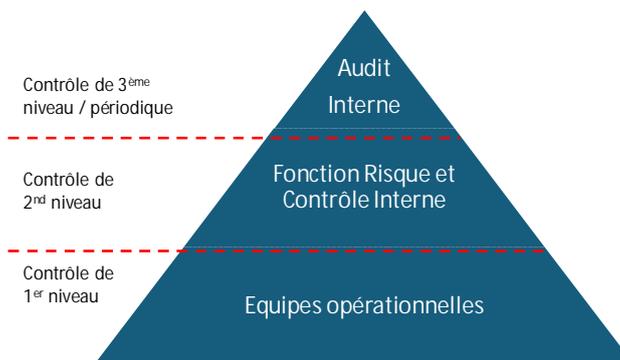
Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Contrairement aux risques de marchés et de crédit, les risques opérationnels sont subis, ils ne sont pas la contrepartie d'une espérance de gain ou d'une rémunération future attendue.

Suivi et surveillance du risque opérationnel :

Le dispositif de gestion et de contrôle du risque opérationnel est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle mais aussi des entités métiers et support.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (autocontrôle, responsable hiérarchique, middle office) et un contrôle de deuxième niveau par les acteurs du dispositif de gestion des risques (direction des risques) et contrôle interne (surveillance permanente). La direction de l'Audit assure quant à elle un contrôle de troisième niveau :

Niveaux de responsabilité et acteurs du contrôle



CFG Bank a réduit considérablement l'exposition au risque opérationnel à l'aide de :

- la mise en place d'un système d'information Front to back qui répond aux meilleurs standards internationaux et qui permet une automatisation complète des circuits de traitement (système Avaloq)
- la mise en place d'un manuel de procédures couvrant la majorité des métiers de la banque,
- la mise en place d'un manuel de contrôle interne dans lequel sont recensés les contrôles mis en place pour maîtriser les premiers et principaux risques opérationnels avérés et identifiés,

- la participation de la fonction Risque et Conformité à la validation des nouveaux produits et des changements significatifs apportés aux processus existants, afin de :
 - s'assurer du respect du cadre réglementaire,
 - identifier les risques notamment opérationnels inhérents aux nouvelles activités.

Afin de réduire son exposition aux risques opérationnels, la banque a entamé l'élaboration de la cartographie des risques opérationnels.

L'établissement poursuivra sa dynamique de renforcement de son dispositif de gestion des risques par:

- l'élaboration, au fur et à mesure de leur développement, de procédures couvrant les nouvelles activités de la banque, en particulier pour les processus risqués,
- la finalisation du projet de cartographie des risques opérationnels en cours allant lui permettre d'identifier de manière exhaustive les risques relatifs à l'ensemble des processus métier et support, de les évaluer et les hiérarchiser,
- l'élaboration de plans d'actions de réduction de ces risques ;
- la mise en place de KRI, indicateurs clés des risques ;
- la mise en place d'une Base Incidents allant permettre la collecte d'incidents ;
- la mise en place d'un système de reporting allant permettre la remontée de l'information à la direction générale et au conseil d'administration :
 - l'exposition aux risques opérationnels et son évolution ;
 - l'évolution de l'environnement de contrôle de ces risques ;
 - l'identification des risques majeurs,
 - les plans d'action de maîtrise des risques.

Plan de continuité de l'activité :

Le plan de continuité de l'activité est un ensemble de mesures, procédures et systèmes nécessaires au maintien des opérations essentielles de la banque puis à la reprise planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Le PCA de CFG Bank est en cours d'implémentation graduelle. Il couvre les processus vitaux de la banque et de ses filiales. Il est destiné à identifier et évaluer les menaces majeures pouvant peser sur l'activité telles que la perte ou l'indisponibilité d'éléments du système d'informations, de données informatiques, d'alimentation électrique, l'incendie, l'inondation ... et mettre en œuvre les mesures correctives en cas de défaillance.

Celui-ci sera composé notamment :

- d'un plan de secours informatique pour secourir les services informatiques critiques;
- d'un plan de repli utilisateurs : ce site de repli devant servir en cas de sinistre est le siège régional de Rabat ;
- d'un dispositif de gestion de crise.

6. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite essentiellement selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche aujourd'hui adoptée par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à la circulaire n° 14/G/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes.

Aux actionnaires de la société
CFG BANK S.A.
5/7 rue IbnouToufail
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 ainsi que leur décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

1.1. Conventions préalablement autorisées par le Conseil d'Administration

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis de aucune convention nouvelle préalablement autorisée par le Conseil d'Administration.

1.2. Conventions non préalablement autorisées par le Conseil d'Administration

1.2.1. Convention d'avance en compte courant avec la société Villa Roosevelt SARL

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité de Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- La société Villa Roosevelt SARL est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit le octroi de avances en comptes courants accordées à la société Villa Roosevelt SARL d'un montant de MMAD 106.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 4 Juillet 2019 ;

- Modalités : Prêt non rémunéré.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2019 ;
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 106 au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : Néant ;

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de MMAD 106 au cours de l'exercice 2019.

1.2.2 Convention d'avance en compte courant avec la société Villa Roosevelt SARL

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- La société Villa Roosevelt SARL est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'avances en comptes courants accordées à la société Villa Roosevelt SARL d'un montant de MMAD 6.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 Juillet 2019 ;
- Modalités : Prêt non rémunéré.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit en 2019 ;
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à MMAD 6 au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : Néant ;

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de MMAD 6 au cours de l'exercice 2019.

1.2.3 Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir

Personnes concernées : Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général délégué de CFG Bank S.A

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 4%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 31 Juillet 2019 ;

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 287.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 5 HT.

Montant encaissé : Néant ;

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 287 au cours de l'exercice 2019.

1.2.4 Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 3.5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 1^{er} Mars 2019.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 389.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 11 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 14 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 404 au cours de l'exercice 2019.

2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution est poursuivie durant l'exercice

2.2 Prêt de CFG Bank à CFG Gestion

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur des deux entités ;
- CFG Gestion est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 99,99%.

Nature et Objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de MMAD 60 Bank à CFG Gestion destiné au financement de l'acquisition des titres de CFG Capital moyennant un taux d'intérêt de 5,5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 28 Décembre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt de 5,5%.
- Echéance du prêt : 28 décembre 2025

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers CFG Gestion s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 52.893 ;
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 3.137.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 7.107 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.3 Prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 3.5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 11 Octobre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 11 octobre 2020

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 1.530.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 35 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé :

La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 1.020 au titre de l'exercice 2019.

2.4 Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir

Personnes concernées :

Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 400 à Mme Souad Benbachir destiné au financement du besoin en trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 19 Mars 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 19 mars 2023.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 328.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 17 HT.

Montant encaissé :

La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 72 au titre de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant

2.5 Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir

Personnes concernées :

Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : Prêt de CFG Bank à Mme Souad Benbachir destiné au remboursement de l'encours des crédits moyennant un taux d'intérêt de 3.5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 11 Octobre 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 3,5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 11 octobre 2020.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 4.600.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 108 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé :

- La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 2.160 au titre de l'exercice 2019.

2.6 Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami

Personnes concernées :

Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 12 Juillet 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 12 juillet 2023.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 428.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 21 HT.

Montant décaissé : Néant.

Montant encaissé :

- La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 24 au titre de l'exercice 2019.

2.7 Prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami

Personnes concernées :

Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 400 à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 12 Juillet 2018 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 12 juillet 2023.

Montant comptabilisé :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 400.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 21 HT.

Montant décaissé : Néant.

Montant encaissé :

La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 22 au titre de l'exercice 2019

2.8 Contrat de prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 3.000 à M. Younes Benjelloun, remboursable in fine, capital et intérêts, destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 16 novembre 2017.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5 % hors taxes. Le contrat prévoit des déblocages partiels à la demande du client, dans la limite du montant octroyé.
- Echéance du prêt : 16 novembre 2022.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 1.600.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 60 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 44 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : La société CFG Bank S.A. a décaissé un montant de KMAD 1.000 au cours de l'exercice 2019.

2.9 Contrat de prêt à terme de CFG Bank à Mme Souad Benbachir

Personnes concernées :

Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 3.700 à Mme Souad Benbachir, remboursable in fine, capital et intérêts, destiné au remboursement de l'encours des crédits moyennant un taux d'intérêt de 5,5% revu en 2018 à 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 20 Décembre 2017.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 20 décembre 2022.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 4.079.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 194 HT.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : Néant.

2.10 Contrat de prêt à terme de CFG Bank à M. Aryn Alami

Personnes concernées :

Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt à terme d'un montant de KMAD 3.000 à M. Aryn Alami destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 07 août 2017.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 7 août 2022.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 3.000.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 150 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A a encaissé un montant de KMAD 327 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.11 Contrat de prêt de CFG Bank à M. Driss Benchaffai

Personnes concernées :

Monsieur Driss Benchaffai en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un crédit immobilier d'un montant de KMAD 2.000 à M. Driss Benchaffai destiné à l'acquisition d'un bien immobilier moyennant un taux d'intérêt de 4% revu en 2018 à 3,5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 mai 2017.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 4% HT.
- Echéance du prêt : 5 juin 2032.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Driss Benchaffai s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 1.701.
- Les produits comptabilisés au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à KMAD 63 HT.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A a encaissé un montant de KMAD 113 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.12 Convention d'avance en compte courant avec la société Villa Roosevelt SARL

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et Président Directeur Général de la société Villa Roosevelt ;
- La société Villa Roosevelt SARL est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 72%.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'avances en compte courant accordées à la société Villa Roosevelt SARL détaillées comme suit :

- Avance en compte courant accordée en 2015 de KMAD 9.285.
- Acquisition du compte courant anciennement détenu par la société Mutandis SCA en octobre 2015 pour KMAD 6.577.
- Avance en compte courant accordée en 2016 de KMAD 5.641.

Principales modalités :

- Date de signature de la première convention : 17 février 2015 ;
- Date de signature de la deuxième convention : 31 octobre 2015 ;
- Durée : 12 mois renouvelable par tacite reconduction ;
- Modalités : les avances en comptes courants sont rémunérées à un taux d'intérêt annuel de 6 % hors taxes ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé au titre de l'exercice 2019 des produits pour KMAD 1.290 H.T.
- La créance de CFG Bank envers Villa Roosevelt s'élève à KMAD 27.187 en 2019.

Montant encaissé : Néant

Montant décaissé : Néant

2.13 Convention de avance en compte courant avec SPM SA

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de SPM S.A.

Nature et objet de la convention : Il s'agit de prêts de trésorerie accordés à la société SPM S.A. non rémunérés détaillés comme suit :

- Prêt de trésorerie accordé en 2015 pour KMAD 4.667 ;
- Prêt de trésorerie accordé en 2016 pour KMAD 150 ;

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 mars 2015 ;
- Durée : 12 mois ;
- Modalités : Prêts non rémunérés.

Montant comptabilisé : Le solde du compte courant au 31 décembre 2019 est débiteur de KMAD 4.817.

Montant décaissé : Néant

2.14 Refacturation de la quote part des charges engagées par le Groupement d'Intérêt Economique « CFG IT »

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Administrateur Général de CFG IT ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur Général Délégué de CFG IT et Administrateur de CFG Bank S.A. ;
- La société CFG IT est un groupement détenu par CFG Bank S.A. à hauteur de 97,5%.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la refacturation par CFG IT à CFG Bank S.A. de la quote-part des charges engagées par le groupement au titre de cet exercice. Il s'agit d'une convention non écrite.

Montants comptabilisés :

- La dette de CFG Bank S.A. envers CFG IT s'élève à KMAD 6.821 au 31 décembre 2019.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé une charge de KMAD 44.519 en 2019.

Montant décaissé : CFG Bank a décaissé un montant de KMAD 51.522 au cours de l'exercice 2019.

2.15 Conventions conclues précédemment avec Dar Tawfir dont les engagements ont été repris par CFG Bank suite à l'opération de fusion-absorption réalisée en 2012

2.15.2 Convention de prestations de services d'Intermédiation avec CFG Marchés

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président du Conseil d'Administration de CFG Marchés.
- CFG Marchés est détenue à hauteur de 99,99% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : CFG Bank s'engage à effectuer le démarchage de la clientèle Grand Public et le conseil des clients dans leurs opérations de placement direct en bourse vers CFG Marchés.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 10 janvier 2001 modifiée par un avenant du 26 décembre 2005
- Toute somme facturée, par CFG Marchés, au-delà de 0,1% du volume réalisé par l'ensemble des clients de CFG Bank S.A., sera rétrocédée à cette dernière.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank S.A. envers CFG Marchés s'élève à KMAD 570 au 31 décembre 2019.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 1.615 H.T. au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 1.549 au cours de l'exercice 2019.

2.16 Conventions conclues avec CFG Gestion :

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A et président du Conseil d'Administration de CFG Gestion ;
- Madame Souad Benbachir Hassani en sa qualité d'Administrateur des deux entités ;
- CFG Bank est actionnaire de CFG Gestion à hauteur de 99,99%.

2.16.2 Contrat de garantie sur le fonds CFG Sovereign Bonds (ex CFG Perspectives Perf.) représenté par CFG Gestion

Nature et objet de la convention : Dans le cadre de la commercialisation du fonds CFG Sovereign Bonds, CFG Gestion en tant que gérant, fournit la garantie de capital et l'indexation à la performance CFG25 flottant aux souscripteurs de ce fonds durant la période allant du 2 janvier au 19 janvier 2013 jusqu'à la fin de cette garantie soit le 13 janvier 2017 ; et CFG Bank S.A. garantit les engagements de CFG Perspectives Perf. vis-à-vis de ses souscripteurs.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 8 décembre 2011
- En rémunération de la garantie, CFG Bank S.A. perçoit de CFG Gestion une commission annuelle de 0,05% de l'actif net moyen (moyenne annuelle des actifs calculés à chaque établissement de valeur liquidative du fonds sur 52 semaines)

Montants comptabilisés :

- CFG Bank S.A. ne détient aucune créance envers CFG Gestion au 31 décembre 2019 au titre de cette convention.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 1 HT au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 1 au cours de l'exercice 2019.

2.16.3 Contrat de garantie avec le Fonds Commun de Placement contractuel « CFG Perspectives » représenté par CFG Gestion

Nature et objet de la convention : CFG Bank s'engage à garantir l'engagement du FCP « CFG Perspectives » d'une performance équivalente à 30% de la performance de l'indice CFG 25 flottant et dans la limite du montant initial investi vis-à-vis des porteurs de parts souscrivant sur la base de la valeur liquidative du 12 février 2010 et conservant leurs parts jusqu'au 8 février 2013.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 9 décembre 2009 ;
- En contrepartie de la garantie, la société perçoit du gérant une commission annuelle de 0,05% de l'actif net moyen.

Montants comptabilisés :

- CFG Bank S.A. ne détient aucune créance envers CFG Gestion au 31 décembre 2019.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 4 HT en 2019.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 4 au cours de l'exercice 2019.

2.16.3 Convention de prestations de services avec CFG Gestion

Nature et objet de la convention : Cette convention vient en remplacement de la convention ayant le même objet et portant sur les mêmes prestations, datée du 10 janvier 2001 et conclue entre CFG Gestion et Dar Tawfir (absorbée par votre Société). CFG Bank ayant repris de ce fait les engagements de la société absorbée s'engage à fournir les prestations suivantes :

- Le démarchage de clients par les forces commerciales du réseau bancaire de CFG Bank ;
- La commercialisation d'OPCVM gérés par CFG Gestion à une clientèle grand public drainée par le réseau bancaire CFG Bank ;

Cette liste ne revêt pas un caractère limitatif et pourra être adaptée aux besoins de CFG Bank d'un commun accord avec CFG Gestion.

Historiquement et à titre de rappel, la société Dar Tawfir en sa qualité de réseau commercial percevait une rémunération correspondant à une partie des commissions de gestion générées par les OPCVM à hauteur de 80%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 14 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} décembre 2012 ;
- Conformément aux usages pratiques en vigueur entre les banques-réseau collecteur et leurs filiales sociétés de gestion et en contrepartie des prestations qu'elle fournit, CFG Bank percevra une rémunération correspondant à 50% des commissions générées par les OPCVM.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank S.A. envers CFG Gestion s'élève à KMAD 1.848 au 31 décembre 2019.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 16.172 HT en 2019.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 17.558 au cours de l'exercice 2019.

2.17 Convention bilatérale de prêt et emprunt de trésorerie avec T Capital Group

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et Président Directeur Général de T Capital Group ;
- La société T Capital Group est détenue à hauteur de 10,21% par CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention : En fonction de leurs besoins réciproques, CFG Group et T Capital Group s'accordent à procéder à des opérations de prêts et d'emprunts à terme convenu.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention: 2 janvier 2008 modifié en 2012 par une convention d'avance en compte courant et en janvier 2015 par un nouvel avenant ramenant le taux à 3,5% ;
- Modalités : Nouvel avenant du 1^{er} janvier 2015 avec un taux d'intérêt à 3,5% ;
- Les modalités de remboursement ne sont pas précisées au niveau des conventions.

Montants comptabilisés :

- Le solde débiteur des avances en comptes courants s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 114.046.
- La société CFG Bank S.A. n'a comptabilisé aucun produit au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : Néant.

Montant décaissé : Néant.

2.18 Convention de rachat de crédit immobilier entre CFG BANK et M. Younes Benjelloun

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. ;

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 6.000 à M. Younes Benjelloun destiné au rachat de son crédit immobilier moyennant un taux d'intérêt de 4 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 22 décembre 2016 ;
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 4 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 30 décembre 2032.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Younes Benjelloun s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 5.145;
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 186 HT au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : La société CFG BANK S.A. a encaissé un montant de KMAD 313 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.19 Contrat de prêt de CFG Bank à M. Younes Benjelloun

Personnes concernées :

Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 400 à M. Younes Benjelloun destiné au financement des besoins de trésorerie moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 29 décembre 2016.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 29 décembre 2021.

Montants comptabilisés :

- CFG Bank ne détient aucune créance envers M. Younes Benjelloun au 31 décembre 2019.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 3 au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : La société CFG BANK S.A. a encaissé un montant de KMAD 404 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.20 Convention de rachat de crédit immobilier entre la Société et Mme Souad Benbachir

Personnes concernées :

Madame Souad Benbachir en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué de CFG Bank S.A ;

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit l'octroi d'un prêt d'un montant de KMAD 6.000 à Mme Souad Benbachir destiné au rachat de son crédit immobilier moyennant un taux d'intérêt de 4 %.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 23 Novembre 2016.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 4 % hors taxes.
- Echéance du prêt : 5 juin 2033.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers Mme Souad Benbachir s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 5.317 ;
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 190 au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé KMAD 370 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.21 Contrat de prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami

Personnes concernées :

2.21 Contrat de prêt de CFG Bank à M. Aryn Alami

Personnes concernées :

Monsieur Aryn Alami en sa qualité d'Administrateur, Vice-président général de CFG Bank S.A.

Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit l'octroi d'un crédit immobilier d'un montant de KMAD 2.400 à M. Aryn Alami destiné à l'acquisition d'un bien immobilier moyennant un taux d'intérêt de 5%.

Principales modalités :

- Date de signature de la convention : 5 septembre 2015.
- Modalités : Le prêt est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 5% hors taxes.
- Echéance du prêt : 5 novembre 2030.

Montants comptabilisés :

- La créance de CFG Bank envers M. Aryn Alami s'élève au 31 décembre 2019 à KMAD 1.874.
- La société CFG Bank S.A. a comptabilisé un produit de KMAD 74 au titre de l'exercice 2019.

Montant encaissé : La société CFG Bank S.A. a encaissé un montant de KMAD 254 au cours de l'exercice 2019.

Montant décaissé : Néant.

2.22 Convention de domiciliation gratuite chez CFG Bank avec Immorente Invest et Idraj

Personnes concernées :

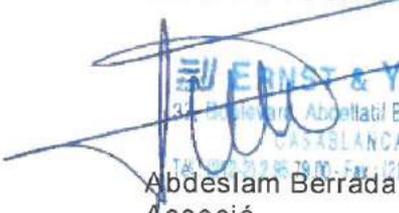
- Monsieur Mohamed Younes Benjelloun en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général de CFG Bank S.A. et représentant de CFG Bank en tant qu'actionnaire dans Immorente Invest SCA.
- Madame Soumaya Tazi en sa qualité de Gérante de CFG Capital ;
- CFG Capital est détenue par CFG Bank S.A. à hauteur de 100% ;
- CFG Capital est gérant unique d'Idraj et d'Immorente Invest.

Nature et objet de la convention : La Société CFG Bank domicilie gratuitement dans ses locaux les sociétés Immorente Invest et Idraj.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG


ERNST & YOUNG
31, Boulevard Abdellatif Ben Kaddou
CASABLANCA
Tél: 0212 37 79 00 - Fax: 0212 37 02 26
Abdeslam Berrada Allam
Associé

HDID & ASSOCIES


HDID & ASSOCIES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
4, Rue Magli Jazouli (Ex Rue Friol)
Arja - Casablanca
Tél: 0212 51 51 52
Mohamed Hdjd
Associé

**F. COMMUNIQUES DE
PRESSE PUBLIES EN
2019**

Communiqués de presse publiés en 2019

Communiqué des résultats 2018

Publié sur Finances News le 30 mars 2019

Convocation à l'assemblée générale du 30 mai 2019

Publié sur L'OPINION le 26 avril 2019

Communiqué de presse suite à l'AGO du 30 mai 2019

Publié sur les Inspirations ECO le 31 mai 2019

Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 2^{ème} trimestre 2019

Publié sur les Inspirations ECO le 6 septembre 2019

Communiqué des résultats au 30 juin 2019

Publié sur l'OPINION le 30 septembre 2019

Communiqué des indicateurs financiers trimestriels – 3^{ème} trimestre 2019

Publié sur l'Economiste le 29 novembre 2019

CFG BANK



CFG Bank S.A.

5/7 Rue Ibnou Toufail

20100 Casablanca

Tél : +212 5 22 98 43 88

Fax : +212 5 22 98 43 60

RC : 67.421 Casablanca

Capital :442.817.300 dirhams